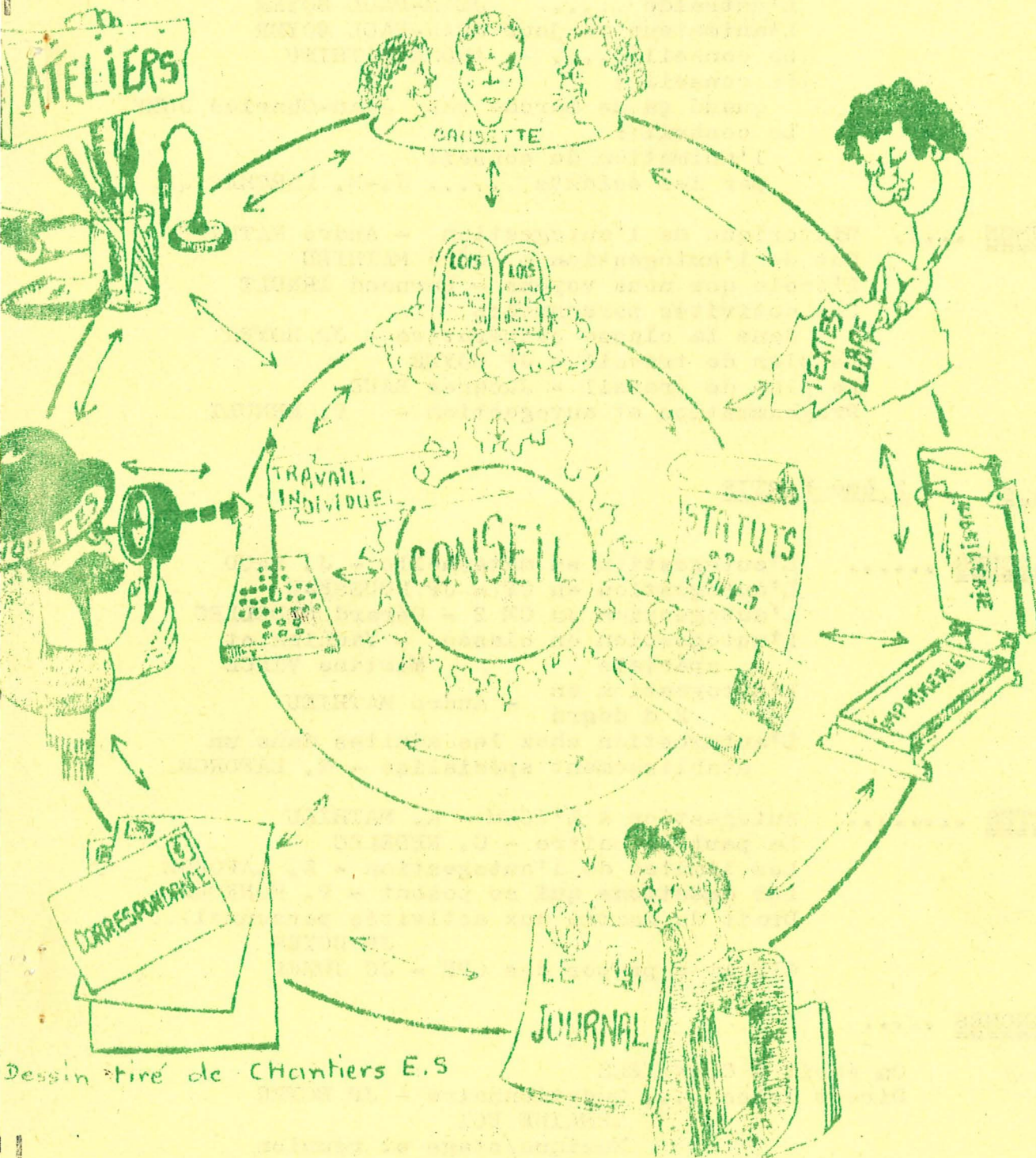


CHANTIERS 99

SPECIAL

N° 31,



Dessin tiré de Chantiers E.S

bulletin d'information et de confrontations pédagogiques réalisé par
l'Institut Départemental de l'ECOLE MODERNE pédagogie FREINET

VIE COOPÉRATIVE

Pensez à retourner
votre participation
à la semaine U.C.I
programmée à l'intérieur
du N° 31

SOMMAIRE

NUMERO 32. 1 - 1 ère PARTIE

<u>PAGES BLANCHES</u>	L'entraide	JEAN LE GAL
	L'entraide	JEAN-PAUL BOYER
	L'animateur de jour	JEAN-PAUL BOYER
	Le conseil	ANDRÉ MATHIEU
	Le conseil :	
	quand ça ne marche pas	Jean-Charles JUHEL
	Le conseil :	
	l'animation du conseil	
	par les enfants	J.-M. LARCHEVEQUE
<u>PAGES SAUMON</u>	Historique de l'autogestion	- André MATHIEU
	But de l'autogestion	- André MATHIEU
	L'école que nous voyons	- Fernand ERNULT
	Les activités personnelles	
	dans la classe coopérative	- JP BOYER
	Le plan de travail	- JP BOYER
	Le plan de travail	- Jacques BAUD
	Programmation et autogestion	- F. ERNULT

NUMERO 32. 2 2 ème PARTIE

<u>PAGES BLANCHES</u>	L'autogestion en maternelle	- J. BAUD
	L'autogestion en CP	- JP ROUSSEAU
	L'autogestion en CM 2	- Gérard NEDELLEC
	L'autogestion en classe	- Yannick et
	spéciale	Martine VINCE
	L'autogestion en	
	2 d degré	- André MATHIEU
	L'autogestion chez les adultes dans un	
	établissement spécialisé	- E. LAFORGE
<u>PAGES VERTES</u>	Autogestion à l'ICEM	- A. MATHIEU
	La part du maître	- G. NEDELEC
	Les limites de l'autogestion	- E. LAFORGE
	Les questions qui se posent	- P. FONKOUA
	Droit du maître aux activités personnelles	
		JP BOYER
	CPN et à propos des CPN	- JC JUHEL

PAGES BLANCHES

On écrit à CHANTIERS

Direct Infos Questionnaire - JP BOYER
SEMAINE UCI
Musique/stage et réunion
 régionale 3 ème trimestre
et divers.....

CHANTIERS REMERCIENT LES CAMARADES (A. MATHIEU/F.ERNULT/JP ROUSSEAU/
J BAUD/G.NEDELLEC/YM VINCE/E. LAFORGE/P.FONKOUA) QUI ONT BIEN
VOULU NOUS FAIRE PART DE LEUR TRAVAIL RELAISE DANS LE CADRE DU GFR

PLUS D'ESTRADE

Plus d'estrade ... tout un symbole. Celle-ci éliminée, le maître n'est plus le maître, il ne siège plus au-dessus... au-dessus... C'est là, ce qui m'a, je crois, le plus frappé dans l'histoire de l'ICEM, ce qui m'a le plus accroché.

L'estrade devenait, sacrilège!, table de peinture ou de réunion. Ah! je m'en suis payé des estrades! des toutes noires, des javellisées, des neuves, des bancales, des vermoulues...

On se réunit autour de l'estrade installée sur des tréteaux. L'adulte devient alors un individu parmi d'autres. Il reste certes un individu doté d'un statut différent de celui des Enfants, un statut peut-être même privilégié; mais comme les autres, il demande la parole, il écoute, il est coopérateur. A partir de ce moment, les relations vont changer, un autre climat va s'instaurer dans la classe. On va apprendre à vivre ensemble, peut-être à s'aimer. Les responsabilités ne seront plus groupées entre les mains d'un seul mais choisies, discutées et exercées par le plus grand nombre. Le paradis? oh! non! Avec les meilleurs sentiments du monde on ne pallie pas les problèmes énormes qui naissent dans des classes surchargées où la communication passe de ce fait difficilement, dans des ensembles scolaires clapiers où on ne se connaît pas, où la bêtise de la hiérarchie, de l'administration règne bien au chaud, les problèmes qu'engendre un environnement concentrationnaire et qui exacerbe les sensibilités, voire les agressivités et où l'habitude d'un tel genre de vie n'est pas monnaie courante. Il y a les leaders, les déviants. On est tenté de manipuler, de materner ou de paterner. La brise se bisifie souvent. Le découragement après la colère laisse un goût âpre. Mais on recommence, jusqu'à ce que sensibilisé à cette nouvelle forme de vie, pas à pas, jour après jour pour édifier cette façon de vivre, on élabore des lois, NOS LOIS.

l'entraide

dans la classe coopérative

L'entraide, élément fondamental de la personnalisation des apprentissages et des activités en ateliers, je ne la conçois que dans un système coopératif, dans une communauté scolaire séduite qui prend en main la réalisation de ses projets, la régulation du savoir, l'élaboration de ses lois, le règlement de ses conflits, l'organisation du temps et de l'espace dont elle dispose.

MAIS POURQUOI L'ENTRAIDE ?

Dans notre classe de perfectionnement, la personnalisation des apprentissages est une nécessité, car les enfants ont des niveaux scolaires variables et non homogènes; des rythmes de travail différents, des facultés de mobilisation de leur attention et de leurs possibilités d'apprentissage très diverses.

D'autre part, les activités personnelles reposent aussi sur un principe fondamental de la Pédagogie Freinet: l'enfant est l'agent principal de son éducation, il doit avoir la liberté et la responsabilité de ses activités, au niveau de leur contenu et de leur organisation. Cette personnalisation des activités participe donc à l'apprentissage de la liberté, de la responsabilité et de l'autonomie. Elle est à la fois moyen et but à atteindre car elle exige des capacités et des qualités qui ne peuvent être qu'au terme d'une longue expérimentation.

Durant ce temps des activités personnelles, où je devrais être disponible pour chacun des enfants je ne suis pas pour répondre à la demande: correction des textes et des lettres; entraînement à la lecture; explication d'une difficulté en calcul; réponse à une demande technique dans un atelier (dessin, peinture, menuiserie, jardin, imprimerie...); intervention pour régler un conflit.....C'est pourquoi, nous avons mis en place, par l'intermédiaire du conseil de coopérative, un système complexe de responsabilités, de lois, d'institutions, qui a pour objectif de permettre à chaque enfant de participer à la gestion de la vie de notre classe-coopérative et d'auto-organiser ses activités personnelles. D'autre part nous avons institué un apprentissage mutuel et l'entraide: celui qui sait, aide celui qui ne sait pas. Cette loi fondamentale est devenue, l'année passée, loi d'obligation: celui qui sait est obligé d'aider celui qui ne sait pas, si celui-ci en fait la demande.

Ce principe d'obligation se réfère à une éthique et à des valeurs politiques, comme toute loi dans la société ou dans un groupe :

- le savoir doit être partagé;
- la réussite au sein d'une classe-coopérative doit être collective et individuelle(1) - pour notre classe, on peut entendre cette solidarité de classe, au delà des principes de la coopération, car il s'agit d'enfants d'une classe sociale défavorisée et d'une classe scolaire d'enfants rejetés.

(1) La communauté coopérative doit aider chacun à aller au maximum de ses possibilités et elle doit être donc soucieuse de la réussite de tous. C'est ainsi que nous avons, cette année, adopté l'objectif: " tout le monde saura lire à la fin de l'année."

Ce principe s'intègre aussi dans mon objectif éducatif global : aider à la naissance d'un homme.. qui saura lutter pour une société dont la liberté, la justice, la fraternité et le travail désaliéné seront les fondements, une société de non-exploitation de l'homme par l'homme. Objectif qui s'actualise dans une pratique de vie coopérative.

Les projets collectifs permettent et impliquent la solidarité entre tous les membres de la classe-coopérative, enfants et adultes. Et elle est encore renforcée par la gestion commune des biens collectifs: espace, temps, mobilier, outils et machines, matériaux, etc...

De la solidarité au niveau des projets et du patrimoine, à l'entraide au niveau des activités personnelles il n'y a qu'un pas à franchir, c'est pour quoi dans toute véritable coopérative, solidarité et entraide existent au niveau des pratiques et des principes.

ET COMMENT L'ENTRAIDE ?

Mais de la loi d'entraide à son application, nous passons par un champ de problèmes : les choses ne sont pas aussi simples qu'on pourrait le penser à première vue :

- problèmes matériels temps; espace; outils; techniques utilisées;
- problèmes institutionnels qui aide qui ? qui répond à une demande ? est-on obligé d'aider, toujours ? quand cela va-t-il se passer ? comment ? où ?
- problèmes psychologiques relations entre les enfants: choix de celui qui aide; choix de celui que l'on accepte d'aider; refus d'aide; demande constante d'aide;

Nombreux problèmes que seul je ne pourrais résoudre, c'est pourquoi j'ai fait appel à quelques camarades de notre Mouvement Coopératif, pour savoir ce qui se passait dans leur classe.

Voici quelques éléments qui se dégagent en première analyse. (1)

1/ L'ENTRAIDE EST NATURELLE, elle s'inscrit dans une vie de groupe, une vie coopérative. Jean-Paul BOYER (Classe de perf. REZE) note que "on félicite celui qui progresse; on ne se moque pas de celui qui est en panne; on va essayer de l'aider. Il faut gravir la pente tous ensemble, pour en atteindre le sommet".

Cet encouragement du groupe à la réussite de ceux qui ont le plus de difficultés est un fait spontané, que j'ai moi-même souvent remarqué: tout le monde est content lorsque celui qui a du mal à lire et écrire nous lit sans hésitation un texte qu'il a écrit. C'est d'ailleurs l'indicateur de l'existence d'un climat coopératif.

Bernard MISLIN (Classe de perf. OTTMARSHEIM, 68) montre que dans les classes-coopératives pratiquant la Pédagogie Freinet, l'entraide va de soi, durant le temps des activités personnelles: "il n'y a pas de loi écrite, mais un consensus largement développé qui fait qu'un enfant placé devant une difficulté qu'il n'arrive pas à surmonter seul, s'adresse à un camarade pour demander de l'aide... Les enfants savent...qu'ils peuvent indifféremment se faire aider par un ou plusieurs camarades (ou l'instituteur) pendant le travail individuel, les ateliers, les exposés, etc...Le "travail collectif" peut se faire seul, à deux, à plusieurs..."

Monique MERIC (4^e et 3^e en S.E.S. à MERIGNAC, 33), dans sa 4^e, où il n'y a pas de loi spécifique au sujet de l'entraide, a noté un cas spectaculaire d'entraide, parmi d'autres : "Un gamin, Rachid, ne lisait pas du tout. Michel, en réunion de coopé, a proposé "Je veux être responsable de Rachid pour la lecture. Je le marquerai dans mon plan de travail et je travaillerai une demi-heure avec lui, tous les jours de classe". Michel, qui était un gamin sensationnel, a tenu le coup malgré les rias l'bol de Rachid, et celui-ci, à la fin de l'année, lisait les textes des correspondants, etc"

2/ L'ENTRAIDE EST LIEE A UNE ORGANISATION DES ACTIVITES SCOLAIRES QUI

(1) les réponses, dans leur totalité, peuvent être consultées dans le dossier "Pour une éducation coopérative", 108 pages, 26 F (chèque à l'ordre de AEMTES, à envoyer à B. MISLIN 14, rue du Rhin

PERMET A CHAQUE ENFANT, A CERTAINS MOMENTS DE LA JOURNEE D'EFFECTUER
DES ACTIVITES DIFFERENTES DE CELLES DES AUTRES.

Raynal COSTANTINI (CE - REZE) qui démarre une classe-coopérative au Cours élémentaire première année a introduit, en même temps, les ateliers de travail individualisé :

"La première chose à noter, c'est que les enfants ont accepté et qu'ils s'y sont rapidement adaptés. Ce qui fait qu'en fin de ce deuxième trimestre, nous arrivons à travailler en atelier de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Inévitablement le problème de l'aide s'est posé, car cette structure en tentant de faire travailler chacun à son rythme, ne me permet pas de pouvoir aider tout le monde en même temps.

Au début, c'est le responsable des ateliers (qui est nommé pour un jour) qui a tenté de jouer le rôle du maître : "celui qui sait et qui aide".

Martine GUILLOUET (Classe d'adaptation - NANTES 44) montre comment les enfants ont pris conscience de la nécessité d'une organisation de l'entraide, l'institutrice ne pouvant être disponible pour tous, à tout moment :

"De 10h30 à 11h30, nous faisons travail individuel. Je suis au bureau, disponible, et chacun vient me trouver, quand il a besoin. De 11h30 à 11h45, nous avons "bilan". Le bilan est un temps collectif très important, où les enfants disent ce qu'ils ont fait, présentent une lecture, un texte, un dessin, un exercice, etc., fait justement pendant le temps de travail individuel. On fait un tour de table et arrivé à moi, Yann me dit: "et toi, qu'est-ce que tu as fait?" Et je dis: "J'ai eu le temps de ne rien faire" (ceci sans réfléchir, étant très surprise de la question qui n'était jamais venue avant). "Car j'ai aidé Olivier à se servir du tampon de l'heure, j'ai préparé un cahier à Véronique, j'ai aidé un tel à l'imprimerie, alors voilà!"

"Yann me dit: "c'est pas bien! y en a d'autres qui pourraient faire ça!". Je crois qu'ils ont dû sentir cette fois là que j'avais été dérangée, que j'avais aidé tout le monde et que ça m'avait un peu "énervée". D'habitude, je dis "je travaille en lecture avec un tel: j'apprends les opérations ou je prépare, recopie un texte pour l'affichage (tout en restant disponible à la demande). Et là, ce jour, j'avais eu le sentiment de n'avoir rien fait, que j'aurais perdu mon temps en distribution de feuilles, cahiers, matériel, etc..."

Après la réaction de Yann, j'ai dit: "qui d'autre peut expliquer l'imprimerie, qui sait bien se servir du tampon de l'heure?" Des mains se lèvent - contestation sur certains - "Tout le monde se sent capable d'aider tout le monde, et en tout".

On écrit la phrase "celui qui sait aide celui qui ne sait pas" et Yann veut qu'on mette son nom dessous car c'est lui qui l'a trouvée !!!

On met aussi les rubriques imprimerie, heure, lecture, les nombres (jeu de famille), machine à écrire, etc... et je dis: "chacun viendra écrire son nom en face de ce qu'il peut faire".

Bernard GOSSELIN (Classe de perf. de petits - MEU 60) met en lumière un autre aspect : la multiplicité des ateliers dans nos classes oblige les nouveaux à faire appel à l'aide :

"Chez nous, il y a une loi qui oblige le responsable d'un atelier à aider ceux qui font appel à lui, que ce soit pour faire fonctionner le magnétophone, remettre l'atelier de peinture en état (faire les couleurs), déchiffrer un texte ou travailler à l'atelier de calcul, ou pour toute autre chose d'ailleurs. Cette loi a été trouvée en début d'année quand certains enfants "nouveaux" dans la classe se sont trouvés perdus devant le nombre de possibilités d'action dans la classe et surtout devant la diversité et le nombre de matériel et de matériaux, dont l'emploi pouvait faire l'objet d'une activité dans la classe. Ceux qui ne savaient pas utiliser tel ou tel objet, telle ou telle technique ont bien été obligés de demander à ceux qui "savaient". C'est comme ça que les responsabilités ont été mises sur pied et que les responsables d'ateliers se sont vus dans l'obligation d'aider les novices. Seulement, comme il y avait une trentaine de responsabilités (il y en a encore plus maintenant, au 3e trimestre, qu'au début de l'année) et seulement 15 enfants, ça fait que tout le monde est responsable de quelque chose (au moins une responsabilité) donc tout le monde aide tout le monde.

De plus, les responsabilités ont changé au cours de l'année, donc les aides ont changé aussi. Pour les ateliers plus "scolaires" (lecture-calcul), on peut aussi faire appel au maître, qui, de toute façon, est obligé d'aider ceux qui font appel à lui, si le responsable déclare qu'il n'y arrive pas tout seul".

3/ L'ENTRAIDE PREND DIFFERENTES FORMES :

Jean-Paul BOYER en note trois principales :

- *L'aide de l'animateur de jour (encore appelé, dans d'autres classes "responsable de jour", "président de jour", etc...);
- *L'aide des responsables d'atelier;
- *L'entraide entre les membres du groupe.

31 - L'aide de l'animateur de jour :

Outre les fonctions d'animation et d'organisation (donner la parole, déroulement des différentes activités, dire l'heure, etc...) il est chargé d'aider les autres durant les moments d'activités personnelles. Durant ce temps (1h30 par jour), il circule dans la classe et répond à des demandes d'aide ponctuelles, il note, sur le cahier de l'animateur, qui il a aidé. Quand il ne sait pas, ne peut pas répondre à une demande d'aide, il m'appelle ou invite son camarade à venir me voir... Quand personne n'a besoin d'aide, l'animateur peut faire une activité personnelle, à condition qu'il pense à circuler pour répondre rapidement aux demandes d'aide, et veiller au bon déroulement des activités!

Dans ma propre classe, actuellement le Responsable de jour n'a pas de fonction d'aide. Ceci a été décidé par le conseil car, à plusieurs reprises, des enfants "Responsable de jour", restaient aider un camarade et oubliant leur fonction de régulation des activités. Actuellement, le R. de J. est un médiateur d'aide; quand quelqu'un a besoin d'un responsable d'atelier ou de moi, il nous prévient.

Chaque Conseil détermine les fonctions de ses responsables : dans les classes de Monique MERIC, un des rôles du Responsable de Jour est ainsi défini :

"Au moment du travail personnel, le R. de J. ne travaille pas pour lui, il est au service du groupe:
 *il aide ceux qui en ont besoin ou, s'il ne peut pas lui-même, il les envoie à un copain qui a une ceinture plus foncée (ceinture plus foncée renvoie à un tableau des niveaux et comportement qui sont symbolisés par des punaises de couleur);
 *il veille à ce qu'on ne perde pas de temps et que chacun remplisse le contrat qu'il s'est fait;
 *il donne le matériel à ceux qui en demandent."

32 - L'aide des responsables d'atelier :

Nous avons vu comment cette aide a été instituée dans la classe de Bernard COGELIN, dans celle de Jean-Paul BOYER "institutionnellement, les responsables d'atelier ne sont pas chargés d'aider ils veillent au bon déroulement du travail en atelier et au rangement. Mais, dans la pratique, je m'aperçois que souvent les responsables d'ateliers (peinture, filicoupeur, menuiserie...) sont amenés à aider, à donner un conseil à celui qui ne sait pas. L'aide se fait naturellement et celui qui ne sait pas, va voir le responsable d'atelier."

Il y a donc souvent une relation entre "responsabilité d'atelier et compétence".

Nous trouvons cette relation comme facteur organisationnel, plus particulièrement dans la classe de perf. de René LAFFITTE (BEZIERS - 34) qui utilise lui aussi un "système des couleurs de judo" pour les compétences: français, problèmes, opérations, écriture, lecture, sport, imprimerie, etc... et le comportement (1).

"Le niveau définit des statuts, des droits, mais aussi des devoirs. L'exigence croît avec la liberté la responsabilité, le pouvoir."

Il existe dans cette classe un réseau de responsabilités fixes ou occasionnelles, d'aide, d'entraide, particulièrement dense et fortement lié à la connaissance, par l'ensemble de la collectivité des niveaux en compétence et en comportement de chacun :

Par exemple, je relève pour les équipes :

*2 sortes d'équipes: FDXES - équipes "administratives" de la classe - bureaux regroupés - servent aussi d'équipes de tirage à l'imprimerie; établies à partir de sociogrammes avec un responsable élu pour 3 mois environ; 2 sociogrammes ou environ (rien d'intangible, des changements s'avèrent parfois indispensables);

OCCASIONNELLES - ateliers (responsable occasionnel, différent du responsable d'atelier fixe).

EQUIPES DE SPORT - équipes fixes différentes des autres; "équilibrées" aussi; capitaine (responsable pendant le match ou le jeu et responsable du matériel collectif: foulards, ballons, etc...).

Tout ceci est établi avec les enfants, conseils, sociogrammes, etc...)

33 - L'ENTRAIDE ENTRE LES MEMBRES ou celui qui sait aide celui qui ne sait pas.

Jean-Paul BOYER note qu'en "début d'année, chacun s'entraidait de façon très inorganisée, on demandait une aide au capitaine qu'on aime bien, même s'il ne savait pas, l'aide passant d'abord par la relation affective. Puis le problème de la compétence s'est posé, "il vaut mieux se faire aider par quelqu'un qui sait". Pour apprendre les tables, ça ne posait pas trop de problèmes (on peut les apprendre à deux, même si on ne sait pas), mais pour apprendre l'heure, il fallait bien trouver qui est capable d'apprendre à l'autre. Alors on a décidé d'apprendre l'heure ensemble. J'ai proposé une série d'apprentissages sur trois semaines, on ferait un test, ainsi on verrait ceux qui savent l'heure.....Ceux qui sauraient l'heure seraient inscrits sur un panneau "ceux qui sont capables d'apprendre aux autres....."

Le test, qui est en fait un test de contrôle, nous permet donc de déterminer ensemble qui est capable d'aider et en quoi il peut aider.

D'autre part, un système de brevets avec étapes à franchir, permet à chacun de savoir où il en est; ce qu'il a fait, ce qui lui reste à parcourir."

L'organisation de l'entraide n'est pas la même dans toutes les classes. Elle est plus ou moins structurée, suivant le degré de structuration générale de la classe-coopérative elle-même.

C'est ainsi que dans les classes de Simone BERTON (3^e et 4^e enfants sourds - PARIS) il n'y a "pas d'équipes pré-établies, pas de responsables...Dans leur travail, ils s'organisent au jour le jour...En 3^e, tout le monde imprime, en 4^e il y a un spécialiste...Des plannings sont affichés: dates des bilans, des exposés, des sorties. Mais on a le droit de ne pas les respecter parfaitement!"

Alors que dans la classe de perfectionnement de René LAFFITTE, l'entraide s'appuie sur un système qui définit des niveaux de compétence et de comportement :

"Statuts individuels définis par les couleurs de comportement et de niveau. A peu près :

blanc	-	jaune	-	orange	-	vert	-	bleu	-	marron	-	noir (Idéal - adulte
S.E.						tests à passer						- responsable
petit		chaque couleur est à peu près définie :										et autonome).
enfant		- ce qu'on doit savoir faire;										
		- les droits, les devoirs et les exigences.										

Pour l'entraide :

- de blanc (il n'y en a pas en classe) à orange en comportement, aider l'autre est une pratique qu'on "apprend". C'est implicite. Chacun essaie, mais uniquement s'il veut/peut. Ils savent que c'est pris en compte pour changer de couleur.

- à partir de vert: l'entraide fait partie "obligatoirement" du comportement quotidien. Y compris en sport: ne peut faire capitaine d'équipe que celui/elle qui peut et sait aider l'autre."

En classe est affichée "la plaque des couleurs" qui récapitule. Ainsi chacun peut, à tout moment, si nécessaire, savoir où on est l'autre et sur quoi l'aider.

"L'entraide s'exerce à l'intérieur des équipes, grâce au système des couleurs (responsable d'équipe, vert en comportement, etc). Elle peut aussi s'exercer occasionnellement, d'une façon sauvage.

Une entraide est en général répercutée au conseil, par un "je remercie X de m'avoir aidé...(ça devient même encombrant)."

- Je n'ai pas de copie de "la plaque des couleurs" de la classe de René LAFFITTE, mais voici par exemple un extrait de celle des classes de Monique MERIC, concernant précisément la colonne ENTRAIDE :

EXTRAIT DU TABLEAU DES NIVEAUX ET COMPORTEMENTS : AIDE AUX AUTRES (1)

Blanche comme si j'avais 5 à 6 ans	il faut toujours s'occuper de moi, pour que je travaille correctement, donc je ne peux pas aider les autres.	Bleue comme si j'avais 14-15 ans	Je m'occupe régulièrement d'un copain d'un niveau plus faible; je le prends en charge et je l'aide efficacement à monter où il a des difficultés.
Jaune comme si j'avais 7 à 8 ans	Je ne me moque jamais ni d'un copain, ni d'un travail. Je n'abîme jamais un travail réalisé: je respecte les autres et leurs productions.	Marron comme si j'avais 16 ans	Je suis capable d'enseigner, tout seul, quelque chose à la classe entière.
Orange comme si j'avais 9 à 10 ans	J'aide de temps en temps le copain à côté de moi, quand il en a besoin et que j'en suis capable.	Noire comme un adulte	J'ai pris en charge plusieurs copains et je les ai aidés à monter en m'occupant d'eux régulièrement.
Verte comme si j'avais 12 à 13 ans	Les copains s'adressent souvent à moi pour que je les aide, dans les activités où je suis plus fort qu'eux.		

Dans ma propre classe, notre structure actuelle est moins structurée que dans celle de René LAFFITTE ou Monique MERIC, mais ces exemples m'incitent à prévoir, pour l'année prochaine, des propositions d'organisation qui s'en rapprochent.

Actuellement nous avons une LII, D'OBLIGATION : celui qui sait doit aider celui qui ne sait pas. Des plannings permettent à chacun de s'adresser à celui qui sait. D'autre part, en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, dans le cadre de notre défi à l'ignorance, chacun des trois apprentis-lecture restants a, à sa disposition une équipe de 4 camarades.

- Notre défi à l'ignorance est un objectif collectif pris au cours du premier trimestre: "que tous les enfants de la classe sachent lire, à la fin de l'année". -

Tout cela, comme dans les autres classes-coopé est régulé par le Conseil.

Par exemple, nous avons fait un Conseil exceptionnel, à ce sujet, en voici quelques extraits :

CONSEIL EXCEPTIONNEL DU MARDI 25 MARS 1980

Depuis 15 jours, le problème de l'entraide est à l'ordre du jour du Conseil du Lundi qui gère nos activités, notre organisation et nos relations au sein de notre classe-coopérative.

Plusieurs enfants ont critiqué des camarades qui refusaient de les aider ou qui ne se rendaient jamais disponibles, en particulier en ce qui concerne les cahiers autocorrectifs de calcul et la lecture.

De mon côté, j'ai critiqué ceux qui savent lire et qui travaillent l'apprentissage orthographique des mots (avec notre méthodologie qu'ils connaissent parfaitement), parce que leur non-respect des consignes m'oblige à intervenir, alors qu'il a été convenu que je serais disponible à ces moments pour les trois apprentis-

J'ai donc demandé la mise à l'ordre du jour de ce problème important de notre vie coopérative. Mais la lourdeur de l'ordre du jour ne nous a pas permis de l'aborder. C'est pourquoi, le lundi 24 mars, j'ai proposé de remplacer l'entretien du mardi (9h45 - 9h15) par un Conseil exceptionnel qui serait enregistré.

(1) la plaque entière se trouve dans "Pour une éducation coopérative"

Le Responsable de Jour (RDJ) : "Qui veut la parole pour l'aide aux autres ?"

Maurice : Des fois, je demandais à quelqu'un de venir m'aider et il disait "Je suis occupé! Je suis occupé!...personne a voulu m'aider !

Christian : Moi, Pédro, il voulait que je l'aide et il est plus loin que moi !

Michel : Moi aussi ! Des fois Pédro il me dit "Michel, viens m'aider !" Alors, je lui dis "Non" parce qu'il est plus loin que moi, alors je peux pas l'aider. Je lui dis "Tu demanderas à André".

Maxime : Pédro, il était au cahier 6 comme moi, je lui expliquais bien, il comprenait bien !

Fascal : Moi, je demandais de l'aide à quelqu'un. Il me dit "Attends que je finis mon travail !" Mais il est jamais venu m'aider !

Thierry : Moi, pour mon cahier de calcul j'ai demandé de l'aide. Pierre est venu. Il m'a dit "Prends une table". Je lui ai dit "Mais j'en ai pas !" Christian m'a prêté la sienne qu'avait fait son père; alors j'ai compris et Pierre m'a laissé tout seul pour voir. J'ai fait une page, j'avais bon. Moi, j'ai voulu aider Rosita mais elle n'a pas voulu.

Pédro : oui, quand on veut lui expliquer les mots, elle veut pas, elle fait mine de ne pas comprendre, pourtant on essaie...

Christian : Y avait Brigitte, elle demandait de l'aide et personne ne voulait l'écouter, personne ne l'aidait...alors j'y ai allé...j'y ai aidé...elle comprenait pas toujours, mais je lui expliquais jusqu'à tant qu'elle arrive et après elle a fait toute seule !

Jean LE GAL (JLG) : Il y a trois choses dans ce que vous avez dit :

1/ d'abord qui aide qui ? à qui on peut demander de l'aide ?

2/ quand on demande de l'aide, l'autre ne vient pas !

3/ certains que l'on veut aider, ne veulent pas qu'on les aide.

Comment va-t-on s'organiser pour que ça fonctionne mieux ? pour savoir à qui on s'adresse ? On a une règle : celui qui sait doit aider celui qui ne sait pas. Il faudrait arriver à ce que ça fonctionne mieux. On a vu, surtout pour le calcul, mais il y a aussi la lecture ! Pour les ateliers, ça marche, les responsables font bien leur travail.

Pédro : Je propose qu'en calcul, que c'est ceux qui sont le plus loin qui aident. Par exemple, André, Daniel, moi et Pierre, on aide pour les opérations.

Thierry : Alors on leur demande s'ils sont d'accord.

JLG : André, quel est ton avis ?

André : C'est normal, c'est normal de les aider. Moi aussi, je savais pas avant, alors les anciens ils m'ont aidé. C'est comme au foot, je savais pas, maintenant je sais, alors c'est moi qui entraîne

Accord unanime.

JLG : Alors, maintenant, Quand ? quand quelqu'un a besoin d'aide, comment ça va se passer ? Est-ce que celui qui va être obligé d'aider doit le faire tout de suite.

Pédro : Quand on a du travail à faire, on aide pas. Je propose dès qu'on a fini notre travail, on va les aider.

Thierry : On lui demande s'il a fini ses activités personnelles. S'il a fini et qu'il accepte, alors il nous aide. S'il veut pendant qu'on fait des opérations, il fait lui sur son cahier, en même temps...comme ça il ne perd pas son temps.

Valérie : Moi je suis au cahier 6, alors je pourrai bien demander à quelqu'un du cahier 6.

Michel : Quand il a pas fini ses activités, il dit à quelle heure il sera libre.

Christian : moi je dis que ceux qui sont au cahier 6, ils demandent de l'aide à ceux qui sont plus loin au cahier 3....."

La régulation par le Conseil de Coopérative de l'entraide dans la classe permet de régler un certain nombre des problèmes divers qui se posent.

47 LES PROBLEMES POSES PAR L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ENTRAIDE :

Raynal COSTANTINI qui démarre, fait une première remarque :

"Là, une première remarque s'impose: les enfants ressentent mon rôle comme celui qui sait, celui qui détient le savoir. Des problèmes se sont alors posés : que faire quand le responsable ne peut aider, quand il ne sait pas ? On retourne vers le maître, et s'il est occupé, on attend, ou parfois on demande au voisin et on se heurte au problème du "il regarde sur moi, il copie, il veut pas faire son travail tout seul"."

Quant à Martine GUILLOUET, elle observe que l'application d'une décision d'entraide, prise au conseil, n'est pas évidente :

"L'enfant (6 ou 7 ans), quand il a un problème, a tendance à demander à celui qui est le plus près de lui, à celui qui se trouve là, qui semble ne rien faire. Ou alors, d'emblée c'est à moi, et je dois, moi, les orienter vers quelqu'un d'autre.

C'est valorisant pour un enfant d'aider son copain. Mais pour les autres, c'est pas évident !

Réflexions : "Oui, c'est toujours lui ! moi aussi, je veux bien l'aider." (veux didérent de peux). Cela institue, souligne aussi les bons et les moins bons.

L'enfant, des fois, préfère demander à quelqu'un qu'il aime bien. Fabrice va toujours chercher ... Frank; ensemble, ils cherchent, s'amusent, abandonnent ou trouvent. Frank n'est pas plus fort, il ne sait pas, mais il se dépasse lorsque son copain lui demande des trucs, ça le valorise. L'institutionnalisation de l'entraide peut être un obstacle à ce surgissement, ces rencontres et cette imitation."

Bernard MISLIN fait apparaître aussi le problème affectif :

"En plus de la compétence "technique" reconnue, il faut une relation affective: on va difficilement demander de l'aide, donc se présenter en inférieur, à quelqu'un qu'on n'aime pas ou avec qui les relations sont tendues (il faut un minimum de confiance pour établir une relation d'aide). Il est donc important que dans la classe plusieurs enfants soient reconnus spécialistes dans une même matière. Si cela n'était, l'instituteur est aussi présent et peut jouer ce rôle."

Il situe deux cas d'enfants :

- * "Cas de l'enfant très timide qui ne demande jamais rien; il fait des fiches, n'y comprend rien, marque des réponses fantaisistes et a un plan de travail uniformément rouge. J'essaie d'amorcer le processus de l'aide en lui conseillant d'aller voir un tel (ou en demandant à un tel, s'il ne voudrait pas lui donner un coup de main). En général ça marche, surtout si l'opération est répétée. J'ai eu cependant un échec l'année dernière avec un enfant particulièrement inhibé dans ses relations et qui ne s'adresse encore maintenant qu'à moi.
- * "Cas de l'enfant qui demande systématiquement de l'aide sans chercher d'abord lui-même à résoudre la difficulté qui se présente. C'est en général un enfant inquiet, peu sécurisé et qui manque de confiance. Plus que tout autre, une pédagogie de la réussite lui est nécessaire. Il s'agit de lui redonner confiance. L'idéal consiste à trouver un domaine où il est reconnu par les autres qui viennent lui demander aide."

Bernard GOSSELIN : relève lui aussi des problèmes relationnels que la structure coopérative de la classe permet fort heureusement d'atténuer :

"Les problèmes relationnels sont finalement les plus importants cette année, car il y a des familles qui en rejettent d'autres, et manque de chance évident, les enfants de ces familles sont ensemble dans la classe et ça occasionne plus de conflits que de coopération : c'est assez fluctuant d'ailleurs au niveau des enfants de la classe, passant de la camaraderie au copinage, puis au rejet pur et simple, voire à la bagarre (passage aux actes, souvent le mercredi ou le soir, autour des H.L.M., avec de surcroît l'intervention des grands frères, grandes sœurs et parents...et même quelquefois les chiens ! Eh oui ! on lâche les chiens sur les copains qui ne veulent pas prêter la raquette ou le vélo !

Heureusement que la structure coopérative de la classe vient remettre un peu de bon sens dans les relations dans la classe : on vide les querelles à l'entretien du matin (discussion collective) et ça permet de se mettre au boulot quand même avec son "pire ennemi" de la veille, qui devient le copain qui aide, malgré tout, puisqu'il peut aider par son niveau de compétence, et que les difficultés relationnelles sont en partie résolues."

Jean-Paul BOYER établit un classement intéressant des problèmes en les liant au cas de "celui qui aide" et au cas de "celui qui a besoin d'aide" :

celui qui aide : a/ s'il est occupé à une activité passionnante, il sera difficile pour lui d'abandonner son travail pour aller aider, il ne le fera alors que pour un camarade avec qui il a de bonnes relations; il n'ira pas aider quelqu'un avec qui il ne s'entend pas (et comme il n'y a pas obligation d'aide, si le camarade en question ne dit rien, la chose passe inaperçue);

b/ s'il est occupé à une activité moins intéressante, là, les problèmes relationnels s'atténuent et l'enfant va aider plus facilement n'importe qui.

c/ la relation d'aide peut être gratifiante si celui qui est aidé manifeste une "reconnaissance" à l'égard de son camarade aideur. Dans ce cas la relation est enrichie. Je me pose aussi la question : une bonne relation entraîne-t-elle une bonne aide et une bonne aide entraîne-t-elle une bonne relation ?

celui qui a besoin d'aide : J'ai remarqué deux attitudes différentes, là encore, selon l'intérêt que porte l'enfant à l'activité qu'il est en train de faire

a/ l'enfant est passionné par son travail : plus que son petit copain, il choisira un camarade compétent, capable de l'aider. Et là, le panneau que nous avons fait "ceux qui sont capables d'aider" est utile. L'enfant s'y reporte facilement.

b/ l'enfant n'est pas passionné par son travail : alors sous prétexte d'une demande d'aide, il appelle un camarade (le petit copain) et cela se transforme en une partie de "bavardage".

c/ il y a aussi certains enfants qui demandent toujours de l'aide... ainsi, dans notre classe, Christophe sollicite toujours les autres pour se faire aider (aussi bien d'autres enfants que les adultes), même lorsqu'il n'a pas besoin d'aide. Il est aussi le premier à venir aider les autres. En fait, il a du mal à travailler seul et profite de ces relations pour l'aider à assumer ses difficultés.

Le facteur T E M P S demeure fondamental :

- le temps de l'enseignant que Bernard GOSSELIN analyse :

"Quant aux problèmes de temps, s'ils sont moins importants, ils existent tout de même, surtout à mon niveau d'ailleurs ! Combien de fois, je me rends compte : "je ne peux pas être partout à la fois. Attendez une minute que je termine cet atelier !" Et je vois les gamins déçus parce qu'ils ont déjà essayé et que ça ne marche pas, et qu'il faut absolument l'aide d'un adulte : surtout quand il s'agit de réparer un stylo qui n'écrit pas, un tabouret qui se dévisse, un mot difficile à lire, un blanc d'imprimerie qui remonte dans la presse à rouler et qui fait des saletés au tirage des feuilles pour le journal..."

Quand il s'agit de problèmes relationnels (voir plus haut) et qu'on vient me dire : "Bernard, X... il m'embête !", là, je renvoie au groupe-classe-coopé. Et seulement, si ça n'avance pas vers un règlement amiable du conflit, seulement à ce moment là, je me libère temporairement de mon travail, pour rappeler les lois de la classe qui ont été décidées en A.G. de coopé."

- le temps du responsable d'atelier : Bernard GOSSELIN

"Le problème du temps est à peu près résolu de la même façon par les responsables d'atelier. Quand on vient les chercher, ils interviennent en dernier ressort, car ils sont souvent occupés ailleurs: on essaie d'abord toutes les solutions auxquelles on pense ou auxquelles on peut se référer. En gros, c'est : "aide toi et le responsable t'aidera !" Il arrive aussi souvent qu'on demande l'aide de quelqu'un d'autre que le responsable. C'est parfaitement admis et ça marche aussi. Les gamins se reconnaissent volontiers des compétences, des affinités et ils s'en servent pour demander de l'aide."

- le temps de chacun, problème développé par Jean-Paul BOYER :

"Il y a 30 d'activités personnelles par jour, c'est court... compte-tenu de toutes les activités de chacun. Alors il faut partager le temps entre ses activités et les activités des autres. Là, j'ai remarqué que ça posait problème beaucoup plus pour moi car certains enfants passeraient volontiers plus de temps à aider les autres qu'à leurs propres apprentissages. Alors je suis partagé entre

le désir que les enfants s'entraident et le désir que chacun avance aussi dans ses apprentissages. Et il faut que j'équilibre la balance, sinon ce serait toujours les mêmes qui aident et toujours les mêmes qui sont aidés. Il y a des enfants qui aiment se placer dans une situation d'assisté et c'est pour eux confortable. Pour d'autres aussi, c'est difficilement supportable, il faut reconnaître à chacun des compétences dans des domaines différents."

Il relève le conflit possible entre deux impératifs : l'un lié à la loi d'entraide et l'autre aux activités urgentes décidées par le Conseil :

"Dans les problèmes de temps, j'oubliais aussi un facteur important : les activités urgentes. Si un enfant doit réaliser une activité urgente (répondre à un courrier...) décidée au conseil, il devient difficile pour lui de pouvoir répondre à une demande d'aide. Il n'a plus le choix, on est limité par le temps. Alors, doit-il répondre à la demande d'aide et être critiqué au conseil parce que le travail prévu n'a pas été effectué ? doit-il ne pas répondre à la demande d'aide (celui qui a besoin d'aide peut trouver quelqu'un d'autre) et continuer son travail ? C'est souvent ce qui se passe puisqu'il n'y a pas obligation d'aide - mais...s'il y avait obligation d'aide, je me demande comment le choix pourrait s'effectuer, puisque dans les 2 cas, il pourrait y avoir critique du conseil."

Le problème "technique" :

Monique MERIC "favorise au maximum l'apprentissage mutuel" car elle s'est rendu compte "que souvent, quelque chose qui ne passait pas" avec elle, "passe quand c'est un copain à peine un peu plus fort (dans ce domaine) qui l'aide à comprendre. Il y a une question de vocabulaire, de forme de langage, de forme de pensée et d'affectivité qui entrent en jeu sûrement".

Par contre Jean-Paul BOYER n'est pas du même avis :

"Au niveau technique : il n'est pas toujours facile pour un enfant qui vient tout juste d'apprendre quelque chose, de transmettre à l'autre, de montrer ce qu'il sait. Ainsi pour certaines activités (problèmes, lecture), si l'aide qu'un enfant apporte permet de réussir (à résoudre le problème, à lire un texte...) il n'est pas sûr qu'il y ait compréhension. L'enfant n'est pas forcément capable de passer à une attitude d'analyse qui permet à l'autre de comprendre la situation. L'aide mutuelle fonctionne mieux pour des apprentissages mécaniques. Il faudrait aussi trouver des moyens qui permettraient d'évaluer l'aide mutuelle, d'observer ce qui se passe dans une situation d'apprentissage mutuel, ainsi on cernerait mieux les problèmes techniques, les outils qui seraient utiles aux enfants pour s'entraider."

Armand TOSSER (CE1 - Les Sorinières - 44) pousse l'analyse de cette question :

"J'ai cru, pendant longtemps, que la cohabitation des enfants, particulièrement dans les ateliers (imprimerie, ateliers de calcul, de sciences, de maths...) suffisait à créer une entraide progressivement efficace, pour le travail à réaliser, parallèlement enrichissante pour tous les participants: les guides et les initiés.

Une observation plus rigoureuse m'a appris que l'initiation à un atelier-imprimerie relève du compagnonnage : pour une tâche donnée, avec des moyens, des outils connus, les éléments essentiels de la technique sont acquis et transmissibles. Il est d'autres ateliers, où le comportement de l'initié n'est pas le même. Je pense à un atelier de sciences, sur les découvertes des lois élémentaires de l'électricité. Devant l'impossibilité du compagnon de comprendre la situation de recherche et d'expérience, celui-ci devient rapidement le "mousse", pourvoyeur de matériaux. Autant de situations que d'attitudes !

Autre exemple, du vécu de cette année, les livrets de maths de la C.E.L. (série 10, ...10...20...Une fois dans notre classe, un domaine où la lecture et l'abstraction se déchaînent pour les enfants en RELESITE. Devant les appels S.O.S. des copains, une première observation me permet de dire que certains deviennent des "REPETITEURS" vite enthousiastes, vite EPHEMERES.

Mais le statut de MONITEUR n'a pas de réalité dans le groupe des enfants. Ils sont, entre enfants du même âge, les compétences propres à certains enfants sont reconnues, peu acceptées, rapidement spoliées par des voies détournées.

Il faut accepter l'AUTRE comme son PAIR et reconnaître un instant la valeur de son PARFAINAGE, avant

de balayer toute relation de dépendance, et de cheminer ensemble, dans un travail commun. Cette étape franchie, apparaît alors le concept de "COOPERATION", c'est-à-dire du travail enrichi de l'apport de tous."

Armand TOSSER, pour conclure, se demande : "celui qui sait, que sait-il ? comment le sait-il ? Est-il à même de se distancier de son savoir pour l'analyser et le transmettre à d'autres ?"

Et le problème de la DEONTOLOGIE DE L'EDUCATEUR ?

Peut-on faire stopper un enfant afin qu'il en aide un autre ?

Dans une lettre que j'écrivais à "ATD QUART MONDE" sur cette question, j'observais que :

"La pédagogie Freinet s'est située, dès son origine, de par la volonté même et la situation de son créateur, au service des enfants pauvres. Elle est en filiation avec les expériences de BAKULE... PESTALOZZI... Madame MONTESSORI... L'objectif a donc toujours été de s'appuyer sur le vœu des enfants dans leur milieu, pour les aider à construire leur savoir..."

Pour les instituteurs, qui comme moi, sont en classe de perfectionnement, il est évident que cette ligne demeure : "l'enfant le plus démuní doit servir de référence à toute pédagogie" (ATD).

Mais dans d'autres classes, cela risque de poser des problèmes car il faudra effectivement prouver "que cela ne condamne pas les autres à l'échec, bien au contraire" (ATD)

Faute de quoi, vous aurez avec vous, toute la gens progressiste, au niveau des principes...mais ils ne vous suivront plus s'il apparaît que cela risque de retarder, un tant soit peu, la marche vers les diplômes des "favorisés", lorsqu'il s'agira de leurs propres enfants...Et c'est là une attitude que nous pouvons aisément comprendre, dans une école et une société fondées sur la sélection.

Personnellement, je n'ai dans ma classe que des enfants pauvres, rejetés du circuit dit "normal" et avec eux, je peux instituer, une PEDAGOGIE DE CLASSE, une PEDAGOGIE D'APPRENTISSAGE MUTUEL, avec des objectifs de réussite collective, tel que : "à la fin de l'année, tous les enfants de la classe devront savoir lire".

Mais, très honnêtement, je ne sais pas comment je fonctionnerais si j'avais un C.M.2, où des enfants de prolétaires auraient une chance d'accéder en 6ème, au prix d'un effort assisté très grand, et d'autres à des niveaux d'apprentissage de la lecture, comme c'est parfois le cas dans notre école. Dans les pauvres 27 h que nous avons pour tout faire (apprentissage des maths et de la langue-vie sociale-activités esthétiques, manuelles, physiques, etc) je ne vois pas actuellement comment j'instituerais notre Loi d'ENFANTS...et pourtant elle demeurerait notre Loi car nous resterions une classe-coopérative..."

Pierre YVIN (qui après avoir enseigné dans une classe de perfectionnement est depuis quelques années directeur d'une Ecole Nationale de Perfectionnement) souligne d'ailleurs que :

"L'entraide de celui qui sait vers celui qui ne sait pas, ne peut être instituée en dogme, dans nos classes spéciales, où les élèves ont tous un retard scolaire important."

Ceci montre que le problème n'est pas simple, mais ce qui est vrai c'est que les enfants aiment aider les autres, comme l'indique à partir d'un exemple significatif, Bernard GOSSELIN.

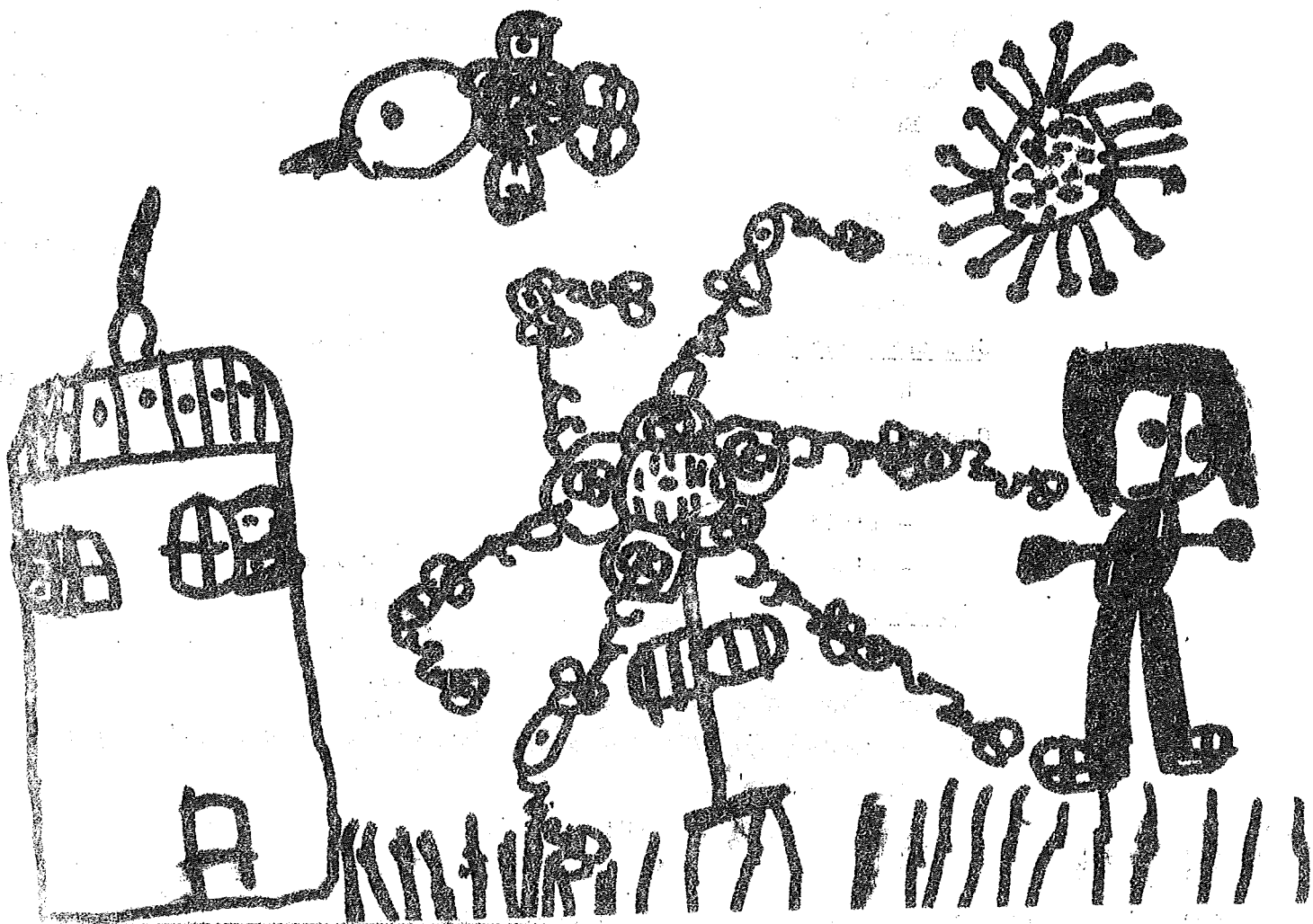
"Il y a des enfants qui proposent leur aide : là, je pense à Manuel (le plus vieux de la classe 10 ans). Il a un mal de chien à apprendre le français (il est noir et ne parlant que le Portugais, puisqu'il vient des îles du Cap Vert), mais malgré le handicap de la langue (qui est finalement un handicap secondaire et qui, de toute façon, tend actuellement à disparaître), il trouve le moyen d'aller aider Thierry à apprendre à écrire, à dessiner...il lui a fait remarquer...que ses bonshommes n'avaient ni ventre, ni mains, ni pieds, et, depuis ce temps, Thierry fait attention et est tout content de ses dessins qu'il fait avec des mains, des pieds et des ventres. Thierry était peut-être apte psychologiquement à quitter la période du bonhomme tétard, mais il faut tout de même reconnaître que l'aide de Manuel a été déterminante.

voilà ! Chez nous, tout le monde est leader quelque part, est reconnu comme tel et on accepte son aide, on le sollicite au besoin. Les leaderships changent, d'ailleurs, au cours de l'année, ce qui fait que tout le monde aide tout le monde dans l'espace et le temps."

Simone BERTON à partir d'une enquête qu'elle a menée auprès de ses élèves montre que chez eux la loi d'entraide est naturelle : ("ce serait malheureux, si on ne s'aidait pas" Jean-Philippe); ou loi morale ("il faut être gentille" Fouzia); ou loi sociale: ("l'entraide...pour vivre ensemble dans la vie" Frédéric).

Et il est vrai qu'on ne peut prétendre vivre ensemble si on ne s'entraide pas. Et tout le monde, dans une classe-coopérative peut aider tout le monde, s'il n'y a plus les activités nobles et les autres; alors, oui, nous pouvons affirmer que chacun y trouve bénéfice, sur de multiples plans.

Il s'agit ici d'une voie fondamentale dans une Pédagogie Populaire. Il est nécessaire donc d'approfondir les données de cette pratique, afin de la rendre plus efficiente. Pour cela tout apport sera le bienvenu, l'entraide est aussi une pratique majeure de notre Mouvement Coopératif (1)



(1) Envoyez moi vos essais, vos réflexions, au plus tard un mois après réception de cette synthèse. Je les rassemblerai pour une nouvelle publication :

L'ENTRAIDE OU L'AIDE MUTUELLE

1979—1980 (réponse à une enquête de Jean) JEAN PAUL BOYER

J'ai toujours proposé l'aide mutuelle dans la classe, au nom de deux principes:

- le partage du savoir

chacun fait profiter l'autre de ce qu'il sait, tout en s'enrichissant de ce que l'autre sait

- la reconnaissance du droit à la différence

chacun a des compétences différentes - accepter l'autre, c'est lui reconnaître le droit d'être différent.

Par l'aide mutuelle j'ai le désir de promouvoir non pas la réussite individuelle, mais la réussite collective. Certes chacun avance aussi personnellement, à son rythme, mais cela s'inscrit dans la vie du groupe. On félicite celui qui progresse, mais on ne se moque pas de celui qui est en panne, on va essayer de l'aider.

En fait, il faut gravir la pente tous ensemble pour en atteindre le sommet. On a tout notre temps, il faut que chacun aille le plus loin possible et ce n'est pas d'être le premier, notre objectif. Donc, il faut s'entraider pour que chacun monte le plus loin possible.

Comment fonctionne l'entraide dans la classe

Le principe d'aide mutuelle est admis, nous en avons parlé au Conseil, il y a trois formes d'entraide:

- l'aide de l'animateur de jour
- l'aide des responsables d'ateliers
- l'entraide entre les membres du groupe

l'aide de l'animateur de jour

Outre les fonctions d'animation, et d'organisation (donner la parole, déroulement des diverses activités, dire l'heure, etc...) il est chargé d'aider les autres durant les moments d'activités personnelles.

Durant ce temps (1h30 par jour) il circule dans la classe et répond à des demandes d'aides ponctuelles, il note sur le cahier d'animateur qui il a aidé. Quand l'animateur ne sait pas, ne peut pas répondre à une demande d'aide, il m'appelle ou il invite

son camarade à venir me voir.

Pour permettre de répondre plus facilement aux demandes, nous avons décidé que chacun s'inscrirait au tableau quand il a besoin d'aide. Quand personne n'a besoin d'aide, l'animateur peut faire une activité personnelle, à condition qu'il pense à circuler pour répondre rapidement à des demandes d'aide, et veiller au bon déroulement des activités.

L'aide des responsables d'ateliers

Institutionnellement, les responsables d'ateliers ne sont pas chargés d'aider, ils veillent au bon déroulement du travail en atelier et au rangement. Mais, dans la pratique, j'é m'aperçois que souvent les responsables d'ateliers (peinture, filicoupeur, menuiserie) sont amenés à aider, donner un conseil à celui qui ne sait pas. L'aide se fait naturellement et celui qui ne sait pas va voir le responsable d'atelier.

L'entraide entre les membres du groupe

où celui qui sait, aide celui qui ne sait pas.

En début d'année, chacun s'entraidait de façon très inorganisée; on demandait une aide au copain qu'on aime bien, même s'il ne savait pas. L'aide passant d'abord par la relation affective. Puis le problème de la compétence s'est posé, "il vaut mieux se faire aider par quelqu'un qui sait". Pour apprendre les tables, ça ne posait pas trop de problèmes (on peut les apprendre à deux, même si on ne sait pas) mais pour apprendre l'heure, il fallait bien trouver qui est capable d'apprendre, à l'autre.

Alors, on a décidé d'apprendre l'heure ensemble.

J'ai proposé une série d'apprentissages sur trois semaines, pour faire une "mise à niveau" au bout de trois semaines, on ferait un test, ainsi on verrait ceux qui savent l'heure. Ce qu'on a fait. On a décidé que ceux qui sauraient l'heure seraient inscrits sur un panneau "ceux qui sont capables d'apprendre aux autres".

Ce panneau sert maintenant de référence: quand quelqu'un prévoit "apprendre l'heure" il regarde qui est capable de lui apprendre. Nous avons fait de même pour l'alphabet, les soustractions simples et à retenue, pour la lecture, les tables.

Le test, qui est en fait un test de contrôle, nous permet donc de déterminer ensemble qui est capable d'aider et en quoi il peut aider.

D'autre part un système de brevets avec étapes à franchir permet à chacun de savoir où il en est, ce qu'il a fait, ce qu'il lui reste à parcourir. C'est moi, en général, qui évalue là si l'enfant peut, ou non, franchir une étape. Sauf pour le brevet des tables, il y a un enfant qui sait parfaitement toutes ses tables. On lui a donc reconnu le droit d'attribuer les brevets. Ainsi, l'apprentissage et le contrôle des tables se fait maintenant sous sa responsabilité. C'est un autre objectif à atteindre que l'on vient tout juste d'aborder avec l'apprentissage des tables : "être capable d'évaluer les résultats d'un apprentissage".

Est-ce qu'il y a obligation d'aider l'autre?

Cette question n'a jamais été abordée au Conseil; c'est moi qui encourage à l'aide mutuelle, les enfants s'entraident assez facilement. Pour qu'il y ait loi d'obligation, il aurait fallu que, par exemple, des enfants se plaignent de n'être jamais aidés; mais il est arrivé en Février, elle demandait à Isabelle de l'aider à lire, mais Isabelle a continué son travail et n'a pas aidé Zohra. Personne n'a rien dit.

La seule obligation qui existe est celle concernant l'animateur de jour: aider l'autre fait partie du rôle de l'animateur. Là, il est critiqué quand il refuse d'aider quelqu'un.

Juin 1980... Ça remue un peu plus; cette fois ceux qui ne sont pas aidés et qui ont besoin d'aide, commencent à se plaindre. On en parle au Conseil, et on s'aperçoit que ce sont les mêmes qui toujours refusent d'aider... mais demandent de l'aide quand ils sont en panne! Et on s'aperçoit aussi que l'entraide a beaucoup aidé deux enfants dans l'apprentissage de la lecture, elle a surtout donné confiance en eux. Alors, on décide, maintenant: Aider c'est obligatoire, on ne refuse pas, et on écrit en gros la loi: "Celui qui sait, aide celui qui ne sait pas!"

Quels sont les problèmes qui apparaissent dans la mise en place de l'aide mutuelle?

au niveau technique: il n'est pas toujours facile pour un enfant qui vient tout juste d'apprendre quelque chose, de transmettre

à l'autre, de montrer ce qu'il sait. Ainsi pour certaines activités (problèmes, lecture) si l'aide qu'un enfant apporte permet à l'autre de réussir (à résoudre le problème, à lire un texte...) il n'est pas sûr qu'il y ait compréhension. L'enfant n'est pas forcément capable de passer à une attitude d'analyse qui permet à l'autre de comprendre la situation.

L'aide mutuelle fonctionne mieux pour des apprentissages mécaniques. Il faudrait aussi trouver des moyens qui permettraient d'évaluer l'aide mutuelle, d'observer ce qui se passe dans une situation d'apprentissage mutuel, ainsi on cernerait mieux les problèmes techniques, les outils qui seraient utiles aux enfants pour s'entraider.

Problèmes de temps. C'est un facteur essentiel. IH30 d'activités personnelles par jour, c'est court... compte tenu de toutes les activités de chacun, compte tenu des nécessaires apprentissages de chacun.

Alors il faut partager le temps entre ses activités, et les activités des autres. Là, j'ai remarqué que ça posait problème beaucoup plus pour moi, car certains enfants passeraient volontiers plus de temps à aider les autres qu'à leurs propres apprentissages. Alors je suis partagé entre le désir que les enfants s'entraident et le désir que chacun avance aussi dans ses apprentissages. Et il faut que j'équilibre la balance, sinon ce serait toujours les mêmes qui aident, et toujours les mêmes qui sont aidés.

Il y a des enfants qui aiment se placer dans une situation d'assisté, et pour eux c'est confortable. Pour d'autres aussi, c'est difficilement supportable, il faut reconnaître à chacun des compétences dans des domaines différents.

Problèmes relationnels et compétence

a) s'il est occupé à une activité passionnante, il sera difficile pour lui d'abandonner son travail pour aller aider, il ne le fera alors que pour un camarade avec qui il a de bonnes relations; il n'ira pas aider quelqu'un avec qui il ne s'entend pas (et comme il n'y a pas obligation d'aider, si le camarade en question ne dit rien, la chose passe inaperçue).

b) s'il est occupé à une activité moins intéressante, là, les problèmes relationnels s'atténuent, et l'enfant va aider plus facilement n'importe qui .

c) la relation d'aide peut être gratifiante si celui qui est aidé manifeste une "reconnaissance" à l'égard de son camarade aideur. Dans ce cas la relation est enrichie.

Je me pose aussi la même question que Jean : une bonne relation entraîne-t-elle une bonne aide et une bonne aide entraîne-t-elle une bonne relation?

J'ai remarqué deux attitudes différentes, là encore, selon l'intérêt que porte l'enfant à l'activité qu'il est en train de faire:

a) l'enfant est passionné par son travail

Plus que son petit copain, il choisira un camarade compétent capable de l'aider. Et là, le panneau que nous avons fait "ceux qui sont capables d'aider" est utile. L'enfant s'y reporte facilement.

b) l'enfant n'est pas passionné par son travail

Alors, sous prétexte d'une demande d'aide, il appelle un camarade (le petit copain) et cela se transforme en une partie de "bavardage".

c) il y a aussi certains enfants qui demandent toujours de l'aide... ainsi, dans notre classe Christophe sollicite toujours les autres pour se faire aider (aussi bien d'autres enfants que des adultes) même lorsqu'il n'a pas besoin d'aide. Il est aussi le premier à venir aider les autres. En fait il a du mal à travailler seul et profite de ces relations pour l'aider à assumer ses difficultés.

Dans les problèmes de temps, j'oubliais aussi un facteur important :

les activités urgentes

Si un enfant a une activité urgente (comme un courrier...) décidée au Conseil, il devient difficile pour lui de pouvoir répondre à une demande d'aide. Il n'a plus le choix, ou est limité par le temps. Alors, doit-il répondre à la demande d'aide:

- et être critiqué au Conseil parce que le travail prévu n'a pas été effectué ?

Doit-il ne pas répondre à la demande d'aide (celui qui a besoin d'aide peut trouver quelqu'un d'autre) et continuer son travail?

- c'est souvent ce qui se passe puisqu'il n'y a pas obligation d'aide.

mais... s'il y avait obligation d'aide, je me demande comment le choix pourrait s'effectuer, puisque dans les deux cas il pourrait y avoir critique du Conseil.

1980-1981

C'est la première règle réinstituée, expliquée aux nouveaux dès le premier jour par un ancien... "dans notre classe on peut s'aider, ceux qui savent quelque chose aident ceux qui ne savent pas". L'apprentissage de l'heure étant une activité collective qui s'est mise en place dès les premiers jours à partir d'un travail sur la grille de la semaine, elle a permis de lancer l'entr'aide.

J'ai proposé de reprendre le brevet de l'heure (ou échelle de niveaux) que nous utilisions l'an passé, en plus j'y ajoute cette année les couleurs de Judo (blanc, jaune, orange, ~~vert~~ bleu, marron, noir)

Ainsi, au bout d'une semaine chacun peut se situer et savoir où il en est dans l'apprentissage de l'heure, ce qu'ils savent et ^{de} ce qu'ils ne savent pas. Chacun va connaître ainsi quelle aide il a besoin, le système des couleurs permettra plus tard, entre autre pour la lecture, un repérage plus facile.

Pour le moment nous en sommes à l'apprentissage de l'heure, Mohamed propose que l'on écrive sur une feuille ceux qui sont capables d'aider en regardant ceux qui sont plus loin dans le brevet. Nous ferons une liste de ceux qui savent, chacun de ceux-là prendront en charge deux qui ne savent pas, pour essayer de les amener un peu plus haut dans le brevet qui devient alors un outil de repère important. Chaque équipe ainsi constituée fonctionnera une semaine au bout de laquelle nous ferons un contrôle que j'animerai. On décide aussi qu'on demande l'aide au début des activités personnelles.

Nous continuerons ainsi un certain temps, tout le mois d'octobre, les équipes étant parfois modifiées, des contrôles étant régulièrement programmés; chacun monte un peu dans les couleurs et parvient à se situer. Ces équipes vont se trouver remises en question par deux points:

- tout le monde n'est pas satisfait de son "aideur" on critique certains qui ne "savent" pas apprendre et on voudrait surtout être avec Mohamed qui sait bien, qui montre bien car tous ceux qu'il a aidés ont progressé, sa compétence est unanimement reconnue... mais il ne peut aider tout le monde

- d'autre part, le démarrage du brevet lecture a émené une nouvelle décision concernant l'entr'aide. Nous avons cherché comment faire pour apprendre à ceux qui sont en apprentissage lecture.

Myriam : ceux qui savent lire, on les met sur une feuille, ceux qui ont besoin regardent la feuille et demandent de l'aide et on est obligés d'aider

Sébastien : on fait des groupes comme pour l'atelier heure, chacun aide un autre...

Christophe : il faudrait faire une liste, les orange et les verts pourraient aider les jaunes et les blancs.

Johan : et comment on va aider les verts et les orange? Il est dit alors que c'est moi qui aiderait les verts et les orange.

J'interviens alors pour dire que c'est contraire à ce que nous avons déjà décidé; si j'aide les verts et les oranges, je serai moins disponible avec les apprentis lecteurs (blancs, jaunes) au début d'année nous avons décidé que j^e travaillerais une demi-heure chaque jour avec ce groupe dans une salle, pendant que les autres travailleraient seuls.

Pas de réactions... la discussion paraît floue, je laisse donc ma question, en me disant que l'expérience fera réfléchir.
Mohamed Comment faire pour apprendre à lire à quelqu'un qui ne sait pas?

Et Mohamed donne une réponse : "Celui qui veut apprendre à l'autre, il regarde sur la feuille de brevet où il en est, et il apprend ce qu'il ne sait pas".

J. Paul : On peut aussi lire un livre à deux, se lire une histoire, montrer les mots.

Sébastien : oui j'ai appris comme ça à Anita, je lui écrivais des mots au tableau, on cherchait des sons.

J. Paul : Bôn, alors, que décide-t-on? Qui peut aider?

On choisit les verts et oranges (soit 4 enfants, plus 2 qui pourront demander à changer de couleurs)

On opte pour la proposition de Myriam, quand on a besoin d'aide, on demande à quelqu'un qui est sur la liste (vert ou orange)

Myriam : ... et on est obligé d'aider... si Valérie demande à Johan, Johan l'aide, sinon Valérie en parle au bilan.

Mohamed : Il faut faire comme pour l'heure, il faut que l'autre soit d'accord

Myriam : ... oui, mais il n'a pas le droit de refuser

Christophe : D'accord, mais comme pour l'heure, on demande au début des activités personnelles, quand on fait le plan.

On décide donc qu'il est obligatoire d'aider (c'est en fait un rappel de la loi, puisque l'obligation existe depuis le mois de juin). Mais comme pour l'heure on demandera au début des activités personnelles. Cette idée trouvée cette année à propos de l'apprentissage de l'heure permet à chacun de mieux organiser et prévoir son travail. Ceux qui doivent s'entraider le savent, ils peuvent mieux s'organiser, sinon celui qui aide n'est pas forcément disponible à n'importe quel moment.

Anita : Et celui qui refuse?

Myriam : on en parle au bilan le soir!

Anita : Si on ne nous apprend pas à lire, on ne saura pas lire...

Johan : Celui qui ne veut pas aider, on le dit à Jean-Paul, Jean-Paul fait copier 10 fois "je dois apprendre à lire aux autres..." et on fait signer aux parents.

Je refuse de donner une punition et rappellé que c'est au Conseil de régler le problème- comme il est l'heure, je propose de rester sur la première idée de Myriam, "on en parle au bilan le soir".

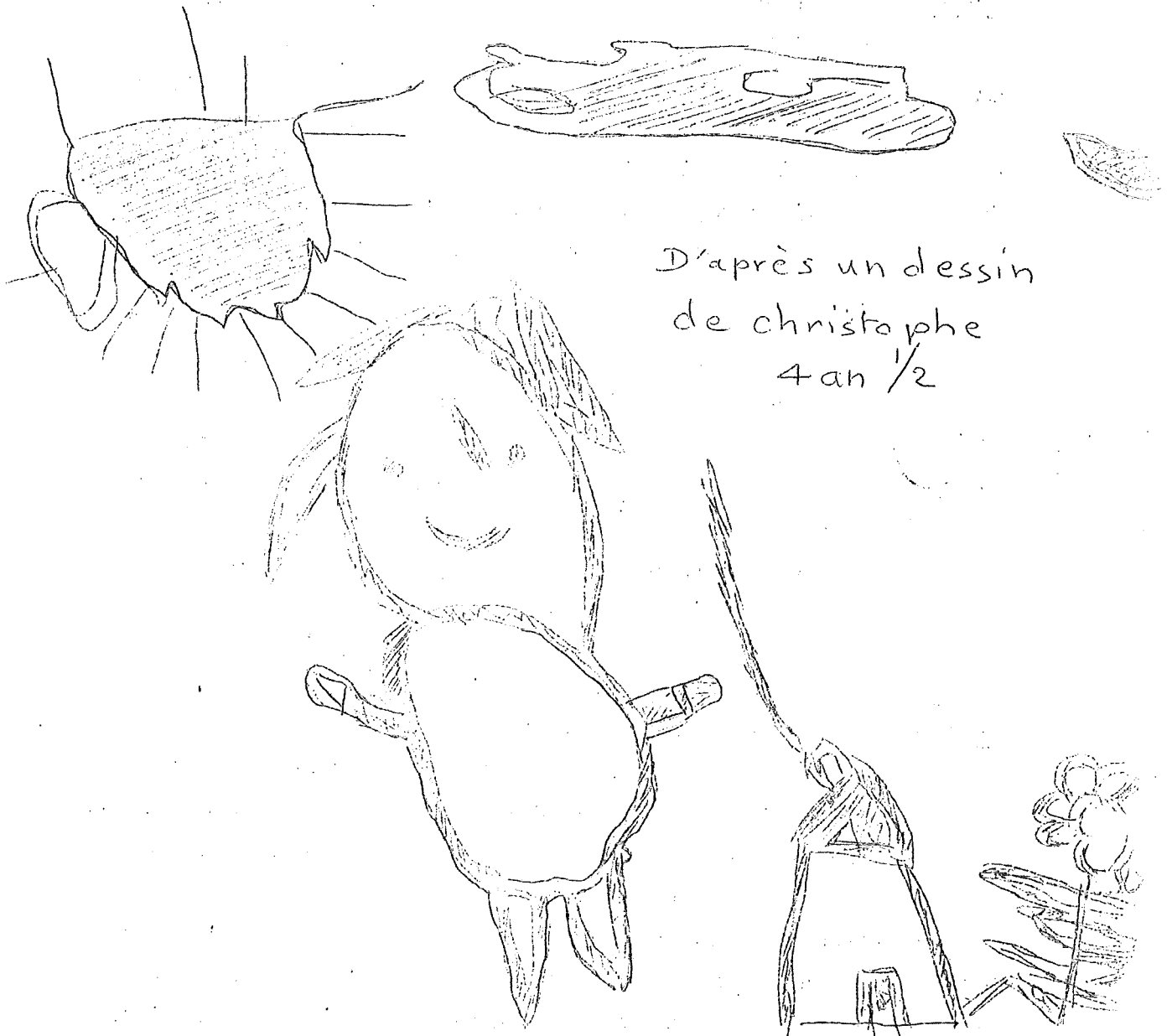
Le refus a été évoqué ici, mais pour l'instant il n'a jamais fait obstacle à l'entraide dans la classe, même si des petits refus temporaires ont parfois été exprimés.

Aujourd'hui, au mois de février nous en sommes à cette organisation :

- peuvent aider ceux qui sont à partir de la couleur orange
- on aide ceux qui sont dans la couleur avant, soit: un orange peut aider un jaune ou un blanc, mais pas un vert...

- on demande de l'aide au début des activités personnelles pour que l'aideur l'inscrive sur son plan (sauf pour une aide ponctuelle, on peut demander à quelqu'un qui sait à condition qu'il ne soit pas en activités obligatoires ou urgentes).

- On ne refuse pas d'aider.



D'après un dessin
de christophe
4 an 1/2

L'ANIMATEUR DE JOUR

J.P. Boyer

C'est une institution essentielle, fondamentale pour moi dans une classe coopérative, notamment durant les activités personnelles qui sont un moment privilégié pour permettre aux enfants de prendre en charge leur travail, de l'organiser, de satisfaire au plaisir de créer, réaliser des projets personnels, tout en respectant des contraintes liées aux nécessaires apprentissages. Ce temps d'activités est un moment difficile, où se mêlent plaisir et déplaisir, car j'ai des exigences par rapport au lire écrire compter. Nous reparlerons de cette question, dans le problème du choix des activités.

L'animateur de jour par sa fonction (voir ci-parès) me permet de prendre du recul par rapport au fonctionnement, à l'organisation (au début d'année cependant, je suis partie prenante) je m'efforce d'intervenir de moins en moins à ce niveau pour être de plus en plus disponible pour aider aux activités. Aider et animer sont d'ailleurs deux fonctions que nous arrivons à mieux cerner dans la classe, on s'est aperçu qu'elles n'étaient pas forcément compatibles. Ainsi quand l'animateur de jour est défaillant, le fonctionnement des activités est compromis, et si je suis alors amené à remplacer l'animateur, je ne peux plus aider... et les enfants s'en rendent bien compte.

Prendre du recul par rapport à l'organisation des activités, ça me paraît donc nécessaire, pour aider à une prise en charge par les enfants ; une bonne régulation dans le fonctionnement des ateliers est indispensable, et pour cela "l'outil" animateur de jour est essentiel.

Ainsi quand l'animateur de jour est défaillant, c'est moi qui intervins ça fonctionne mieux peut-être, mais alors je ne permets plus au groupe, aux enfants, des tâtonnements nécessaires qui les conduiraient vers une plus grande autonomie. Mon objectif est de parvenir à un bon fonctionnement sans ma tutelle constante.

Etre animateur est un bon moyen de transfert de pouvoir, ce n'est plus le maître qui détient seul le pouvoir, (mais malgré cela je conserve un pouvoir qui m'est attribué par ma fonction

d'instituteur et mon statut d'adulte, celui de faire avancer mes objectifs qui découlent de mon choix pédagogique, celui de garantir en dernier recours l'application des lois décidées ensemble et concernant la survie du groupe et l'existence de chacun).

L'animateur a lui aussi un pouvoir et une responsabilité face aux décisions du groupe, mais ce n'est pas un flic (même si certains enfants heureux de satisfaire leur instinct de dominance, auraient tendance à le faire, et là il faut être vigilant) ce n'est pas non plus un deuxième maître, (je n'ai jamais d'ailleurs remarqué d'enfant qui m'imitait), c'est un moyen pour aider le groupe à prendre conscience de ses choix, de ses responsabilités pour mieux prendre en charge sa vie; dire l'heure des rentrées et sorties, accueillir quelqu'un, annoncer les activités, animer les activités personnelles, etc... sont des fonctions qui incombent à l'animateur, et par là aident le groupe à prendre conscience et assumer les choix que nous avons fait ensemble au Conseil, je prends du recul, je n'abandonne pas le pouvoir, je suis recours-barrière.

Depuis deux ans d'enseignement spécialisé, j'ai toujours institué cette fonction dans ma classe; au début nous l'appelions Président, élu pour la semaine. Par la suite, j'ai préféré le mot animateur, moins évocateur que le premier par rapport à la notion de pouvoir; de même j'ai proposé que l'animateur change chaque jour pour éviter l'émergence de "petits chefs" et pour permettre à chacun, par une rotation rapide, d'exercer cette responsabilité importante au service des autres.

Aujourd'hui, nous choisissons l'animateur à tour de rôle selon une liste par ordre alphabétique, système banal qui fonctionne depuis trois ans. Cependant, cette année ce mode de choix est plus ou moins remis en question périodiquement, à cause des problèmes de compétence, "tout le monde peut-il être animateur?" voilà la question posée. Voici la discussion qui a eu lieu dans notre classe le 8 novembre qui a posé pour la première fois ce problème de compétence.

Conseil du samedi 8 novembre

discussion sur le rôle de l'animateur de jour

Dans notre classe, chacun est animateur de jour à son tour, suivant une liste par ordre alphabétique. L'animation des activités personnelles, de l'entretien, du bilan, n'est pas une tâche facile, et comme il y a neuf nouveaux dans la classe, il faut bien que chacun fasse son tâtonnement et son apprentissage.

Au début d'année les quatre anciens ont proposé d'animer les activités pendant quinze jours pour montrer aux autres. Mais, même pour eux, ce n'est pas évident.

Jeudi dernier, Anita étant animatrice (elle est en apprentissage de lecture, de l'heure, des nombres...)

Sébastien l'a vivement critiquée au bilan car elle répondait toujours "je ne suis pas aidée" et elle restait à sa place sans rien faire, elle n'a pas circulé. Il propose d'en reparler au Conseil samedi et de demander que l'animateur soit quelqu'un qui sait lire.

Faut-il un animateur compétent?

Et comment va-t-il acquérir sa compétence?

Conseil

Sébastien : je propose que ceux qui savent pas lire, ils sont pas animateurs, ils peuvent pas aider, ils savent pas l'heure aussi, ils peuvent pas dire l'heure.

Johan : l'autre fois Anita, elle pouvait pas aider à un problème, alors elle faisait rien, elle restait à sa place.

Sébastien : je propose que ceux qui savent pas lire ne soient pas animateurs

Anita : je suis pas d'accord, ce sera toujours les autres qui sait lire qui seront animateurs, nous on sera jamais.

Sébastien : alors c'est facile, pour un problème: ou un texte, tu t'en iras en disant je sais pas et tu feras rien

Mohamed : (non lecteur) il n'y a pas que toi qui seras animateur les autres aussi ils veulent être animateurs, c'est pas parce que on sait pas lire.

Pierre : oui, mais pour les cahiers, celui qui est au cahier 3, il peut pas aider au cahier 5, alors il peut pas être animateur

Sébastien : je propose qu'on laisse une semaine ou deux, pour voir les progrès, on fera un test de lecture, il faut faire l'expérience si il fait des progrès, il peut être animateur, faut un animateur qui sait lire pour aider ceux qui savent pas, faut un bon animateur, sinon il dit j'peux pas t'aider, j'sais pas. Il faut essayer une fois pour voir. C'est facile, l'animateur y sait pas, alors y faut rien!

-- la tension commence à monter, les non lecteurs commencent à réagir; Anita n'est pas du tout d'accord avec Sébastien.

Mohamed : toi aussi avant tu étais animateur, tu savais pas lire et tu étais animateur, alors nous c'est pareil!

Pierre : faut des animateurs qui savent lire pour aider les autres; on saute leur tour une fois, après ils auront peut-être progressé, ils pourront aider.

Sébastien (qui commence à se poser des questions

On fait deux groupes : I qui sait lire

I qui sait pas

Il y aura 2 animateurs I qui sait lire

I qui sait pas

L'animateur qui sait lire, aide l'animateur qui sait pas.

-- l'hostilité monte toujours! et il y a ceux qui se taisent et qui manifestent leur désaccord. J'interviens alors.

Jean-Paul : il n'y a pas que l'animateur qui peut aider; il y en a qui savent lire et ceux là ils peuvent aider ceux qui ne savent pas, on a une loi d'entraide. On peut donc demander de l'aide à quelqu'un d'autre que l'animateur.

Anita : moi, je ne veux pas faire deux groupes

Jean-Paul : mais faut-il forcément que l'animateur ait pour rôle d'aider? Il pourrait regarder qui est en difficulté, et l'envoyer trouver quelqu'un qui pourrait l'aider.

-- Sébastien se fait agresser par ceux qui ne savent pas lire

Pierre et Sébastien : mais l'animateur, il fait rien alors?

Jean-Paul : au contraire il va circuler pour voir qui est en panne.

Sébastien : je propose le contraire de Jean-Paul; on dit que Mohamed fait un problème, il comprend pas, j'ai vu que Mohamed est en panne, alors je vais chercher quelqu'un qui peut l'aider

Johan : et si personne ne peut aider Mohamed

Sébastien : Il s'inscrit et va voir Jean-Paul

Pierre : et si Jean-Paul n'est pas là, et personne veut aider Mohamed, alors il sera tout seul!

Mohamed : c'est obligatoire d'aider, il peut pas refuser

Sébastien : oui, mais si on a une activité urgente ou obligatoire, là on peut aider, il faut quelqu'un qui n'a pas d'activités urgentes.

Ouf! Ca y est je crois que chacun y trouve son compte ,la discussion fut animée, on opte pour la deuxième proposition de Sébastien les non lecteurs sont satisfaits.

Décision

L'animateur regarde qui est en difficulté, s'il ne peut pas aider il circule pour chercher quelqu'un qui peut aider et qui est disponible. Il n'a plus pour rôle essentiel d'aider.

Cette discussion a pour la première fois fait ressortir entre nous qu'être animateur de jour n'est pas une fonction assumable par tous, c'est ici le rôle d'aide qu'avait l'animateur qui a été remis en question; mais il y a bien d'autres rôles dans cette fonction qui ne peuvent être aussi bien assumés par chacun. Nous sommes bien obligés de constater que dans la classe coopérative " n'importe qui ne peut faire n'importe quoi".

Alors, que faire?

- choisir des animateurs compétents et ça marche?

- mais être animateur de jour c'est aussi un droit que l'on a reconnu pour chacun (il y a deux ans, nous avons décidé que ce n'était pas seulement un droit, mais un devoir, il était obligatoire d'être animateur, et le groupe devait aider l'animateur à assumer sa tâche (cf. article chanters E.S.)

Si tout le monde a droit, il faut alors permettre à ceux qui sont moins compétents d'acquérir une compétence, c'est une question de formation à l'animation à mettre en place, chacun s'essayant à son tour avec l'aide des autres, par tâtonnement, en diversifiant et complexifiant les tâches. Il y a là une question importante à

creuser qui concerne tout à fait la reconnaissance et le respect du droit à la différence. Tous en même temps, ont-ils les mêmes capacités? Nous constatons bien cela dans nos classes, et on ne peut alors exiger la même chose et autant à chacun, il faut tenir compte des possibilités de l'enfant. Dans le groupe Génèse de la coopé de l'ICEM, il semble que la question soit plus clairement résolue, il est bien dit que tout le monde ne peut faire n'importe quoi, que tous ne peuvent avoir le même statut, une différence de droit établie selon les capacités de chacun implique aussi des devoirs différents. Le système des étapes à franchir avec les couleurs de judo, permet aux enfants de se repérer par rapport à leurs capacités. Un blanc n'aura pas les mêmes droits qu'un orange ou un bleu, mais il n'aura pas les mêmes devoirs non plus. On exigera beaucoup plus d'un bleu que d'un orange et d'un blanc.

Ce système d'étapes qui se complexifient au fur et à mesure me paraît très intéressant, car il permet à l'enfant de faire des essais un peu au delà où il est classé, l'enfant demande à faire la preuve qu'il peut, il tente et là, le groupe a un rôle très important à jouer, positivement pour l'enfant car il l'aide à grandir, par des droits nouveaux il acquiert des devoirs nouveaux.

Et n'est-ce pas cela, devenir grand? Ça me paraît très stimulant pour aider l'enfant à devenir autonome. Si nous considérons que dans la classe tous les enfants ont le même statut, que tout le monde peut faire la même chose, automatiquement ceux qui ont des capacités moindres se feront sans arrêt sanctionner par le groupe sans être aidés. Le système des couleurs et l'entr'aide au contraire en permettant, de reconnaître officiellement le droit pour chacun d'être différent, de n'avoir pas les mêmes capacités, d'acquérir des droits et des devoirs nouveaux, aide l'enfant à grandir et à devenir autonome, et lui évite ainsi de s'enfermer dans une attitude de régression ou de non progression.

Mais comment ça fonctionne dans notre classe?

Pas si idéalement que ça bien sûr, même si j'ai l'impression que mes idées par rapport à la fonction d'animation ont avancé. Je me demande surtout comment, pratiquement mettre en place un tel système, car les échelles de niveaux et les couleurs impliquent aussi un temps d'évaluation, et il faut trouver le temps

disponible!

Pourtant depuis le mois de décembre, nous essayons. Des conflits sont apparus à la suite de critiques pour des animateurs "incompétents"; nous avons donc cherché ensemble comment aider à animer, et on a d'abord repris les différents rôles de l'animateur.

Rôle de l'animateur

- Il circule pendant les ateliers et les activités personnelles
 - . il regarde ce que chacun prévoit sur son plan
 - . il organise les tours d'ateliers
 - . il distribue le matériel

Il ne travaille pas, mais peut faire une activité à la place d'animateur si on n'a pas besoin de lui.

- l'animateur donne la parole
 - dit l'heure
 - annonce les activités
- l'animateur reste en classe pour la récréation ou trouve quelqu'un pour le remplacer, sinon la classe est fermée et personne ne reste
- l'animateur peut aider les autres, mais s'il ne sait pas aider, il regarde qui est en difficultés, il circule pour chercher quelqu'un qui peut aider
- l'animateur dit d'entrer ou va ouvrir quand quelqu'un frappe, il est responsable de l'accueil
- le soir, l'animateur regarde si
 - . les casiers sont rangés
 - . la classe est balayée
 - . les ateliers sont rangés
 - . le tableau est essuyé

A partir de là, nous avons essayé de déterminer un certain nombre d'étapes à franchir, en les complexifiant et en les classant avec les couleurs de judo. Nous sommes habitués puisque nous avons déjà un brevet de lecture, brevet de tables, brevet de l'heure, brevet d'opérations.

Voici notre brevet d'animateur

je sais lire l'heure (même si on est aidé)		croix
Je sais donner du matériel.	BLANC	
je sais accueillir quelqu'un		
Je sais regarder les ateliers et appeler les responsables	JAUNE	
Je sais m'occuper du service du soir		
Je sais annoncer les activités et lire le plan	ORANGE	
Je sais lire et organiser les ateliers		
Je sais circuler durant les activités, regarder les plans	VERT	
Je sais aider ou trouver quelqu'un qui peut aider		
Je sais <u>seul</u> lire l'heure et annoncer les activités		
Je sais poser les questions à l'entretien	BLEU	
Je sais donner la parole à chacun		
Je suis capable d'écouter de regarder au bilan et à l'entretien	MARRON	
Je connais les règles et je les respecte		
Je peux animer les activités quand J. Paul n'est pas là.	NOIR	

Tous les soirs, durant 20 minutes nous faisons un bilan de journée réservé aux critiques et remarques diverses sur ce que nous avons vécu ensemble, mais aussi aux présentations de textes et travaux divers.

Ce deuxième point est d'ailleurs bien souvent occulté; à cause du temps. Au cours de ce bilan, nous réservons un moment pour l'évaluation du travail de l'animateur. Fin février tout le monde est passé au moins deux fois animateur (depuis janvier) et on peut s'apercevoir que tous ne sont pas au même niveau, on voit très bien les capacités différentes. Manifestement tout le monde n'est pas capable d'être animateur. Que faire?

Voici ce qui se passe le 6 février, à l'entretien (je n'y participe pas, je suis à mon bureau ou dans la salle ateliers, c'est un moment d'échanges libres entre les enfants).

Stéphane est animateur de jour (il est jaune) et il anime l'entretien. Il n'arrive pas à donner la parole, il n'écoute pas, alors il est exclu comme animateur par ses camarades qui le remplacent par Xavier le suivant. Stéphane très fâché sort dans le couloir. Après l'entretien, j'anime une activité collective sur les tables de X, je fais rentrer Stéphane et demande s'il peut être animateur. Les camarades ne veulent pas. J'explique alors que, s'il n'a pas su animer l'entretien, il pourra peut-être réussir à assumer une partie de la fonction d'animateur pour les autres activités, il est jaune, il peut devenir orange.

Dans notre brevet d'animateur, pour être capable d'animer l'entretien, il faut au moins être bleu, c'est donc plus difficile. Finalement on accepte que Stéphane soit animateur pour la journée, à condition que nous reparlions de cette question au Conseil. Pierre a d'ailleurs prévu d'en parler.

Conseil du samedi 7 février

Pierre : il y a des animateurs qui savent pas bien animer, il faudrait faire des trucs pour aider, mettre deux animateurs, ou autre choses, je sais pas...

Myriam : Il faudrait faire comme pour le Conseil, une liste de ceux qui veulent être animateur...

Jean-Paul : Oui mais est-ce que cela changera quelque chose? Ceux qui veulent, est-ce que ce sont ceux qui savent?

Sébastien : Pour faire cette liste, il faudrait demander à chacun s'il est capable, comme on fait pour les responsables d'ateliers.

Patrick : Pour l'instant, tout le monde est sur la liste et il y en a qui font mal, il faudrait les aider

Yves : Comme Stéphane, ou Anita, ils ne savent pas

Jean-Paul : Comment on peut faire en ce moment pour savoir qui est capable d'animer, qui n'est pas capable

Myriam : Ben on regarde le brevet d'animateur

Pierre : par exemple ceux qui sont orange et vert peuvent être animateur.

Patrick : Oui, mais moi je suis encore jaune, j'ai été une fois animateur, peut-être je pourrais devenir vert

Jaan-Paul : Quand tu seras passé lundi, on aura fait chacun deux tours d'animateur depuis le brevet

Patrick : Je ne suis pas d'accord avec Pierre, ça va priver les autres

Myriam : ... et s'il y a des oranges qui savent pas animer!

Pierre : Oui, mais bon, je propose de refaire un tour pour savoir où chacun en est dans les croix et les couleurs. Après, on fait une liste de ceux qui sont capables d'animer et ceux qui sont pas capables. Ceux qui sont pas capables regarderont.

Après discussion on adopte la proposition de Pierre, mais pour faire la liste on demande l'avis à chacun en plus d'utiliser le brevet. Ceux qui savent animer, animeront un tour, les autres regardent puis animeront avec quelqu'un qui sait.

Je rappelle aussi ce que j'ai dit la veille, à savoir que si tout le monde n'est pas capable d'assurer entièrement la fonction d'animateur, chacun est plus ou moins capable de réussir sur certaines tâches particulières, et il faudrait quand même permettre à chacun de faire l'essai de monter toujours un peu plus haut, à partir de l'endroit d'où il se trouve.

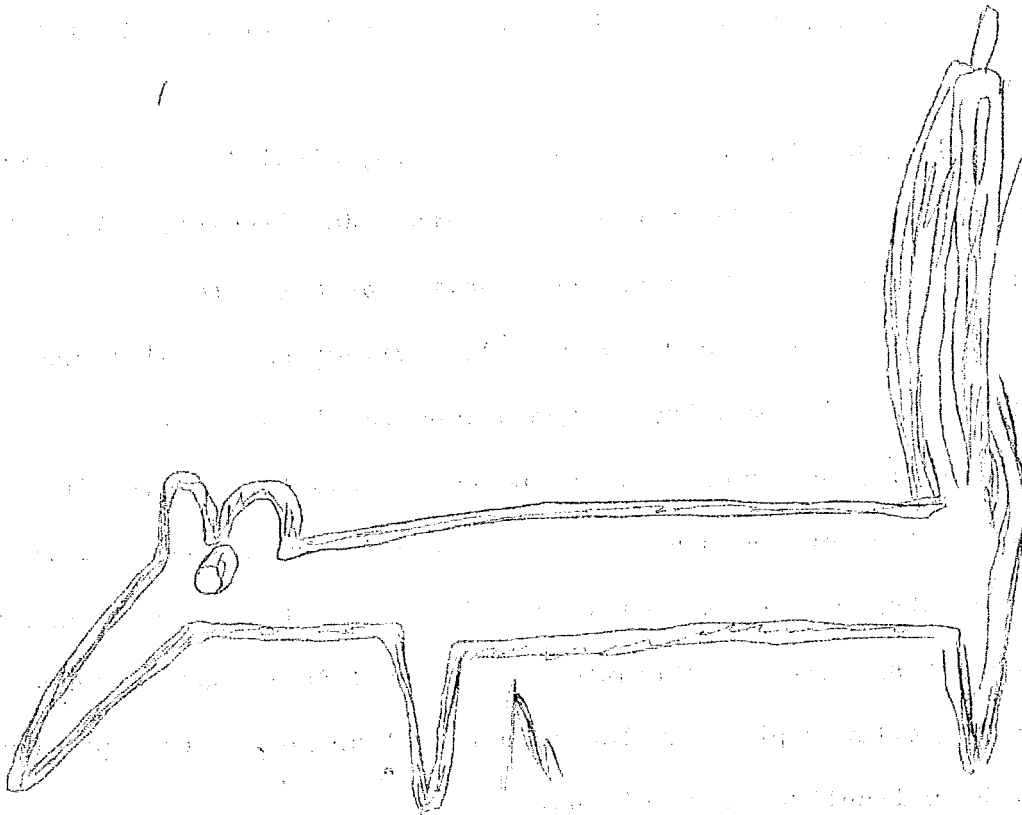
Je sens que nous sommes pris dans une organisation très compliquée à mettre en place, mais la réflexion je crois, avancée, car c'est maintenant un processus de formation et d'aide à l'animation qui se dessine plus clairement.

Tout ceci se fait de manière très empirique

- définition de la fonction d'animateur
- diversification des tâches
- hiérarchisation de ces tâches
- essais entraînements de chacun pour se situer et mesurer sa capacité réelle
- entr'aide, ceux qui savent aideront ceux qui ne savent pas à monter plus haut

Pour ce dernier point, il faudra voir aussi comment ceux qui savent vont aider les autres.

Une autre question à étudier aussi, c'est une espèce de solidarité, qui existe entre un animateur compétent et le groupe, qui fait que ce jour-là, ça fonctionne, et le contraire se produit quand il y a un animateur "incompétent", le groupe est alors agité, c'est donc plus difficile pour l'animateur, il faut que ce groupe soit aidant.



LE CONSEIL

André MAILLIEU

Le conseil de coopérative est une institution de base de la classe coopérative évoluant vers l'autogestion. Le conseil est le moment où le groupe entier, dans un lieu déterminé, se regarde, s'analyse et se critique. Il a une dimension spatio-temporelle précise (unité de temps, unité de lieu) définie par le groupe et où se retrouvent toutes les composantes qui influent sur celui-ci. Cette dimension spatio-temporelle peut-être variable, suivant les types de problème à régler qui peuvent eux-mêmes entraîner plusieurs types de conseil : conseil d'organisation, conseil débat, conseil bilan, conseil de conflits.....

Ceci nous permet d'entrevoir les différents rôles du conseil :

a) lieu d'échange et lieu de parole, c'est là que se trouve confrontée la Parole du groupe et la Parole de l'individu. L'instauration de ce lieu de parole est nécessaire car cette fonction du conseil permet l'accès au symbolique (dialectique psychanalytique) Il faut passer de l'imaginaire au symbolique par la parole.

b) lieu de conflits il en permet la résolution car s'expriment la lutte entre les dominants, les conflits dominants-dominés, les conflits entre groupe et individus. Si ces conflits ne sont exprimés ils peuvent bloquer l'institution. Le conseil doit donc se donner les moyens de régler rapidement les conflits et de les apaiser par une recherche collective de solutions.

c) le conseil a un rôle instituant car c'est un lieu où sont établies et discutées les lois de fonctionnement. C'est ainsi que se structurent et s'élaborent les rapports de l'individu à la loi à la liberté, à la frustration.

d) le conseil a aussi un rôle organisationnel car c'est là

que l'on discute, on organise les activités de la classe et où l'on prévoit ce qu'il y aura à gérer.

Qu'il soit lieu de Parole, lieu de conflits, lieu instituant et organisationnel, le conseil est aussi lieu de prises de décisions, en même temps qu'un lieu d'initiation et de formation à la vie coopérative.

En agissant comme révélateur de la capacité instituante, organisatrice et analysante du groupe, il devient alors l'outil qui permettra à ce groupe de récupérer une partie du pouvoir du maître car les décisions ne sont plus prises seulement par celui-ci. Le maître va devenir celui qui va faciliter la mise en place de ces nouvelles structures, et former les enfants à exercer ce Pouvoir.

La part du maître est toujours très importante avant, pendant et après le conseil.

Avant c'est de l'adulte que dépend l'introduction de la technique puisque les enfants ne possèdent pas les moyens de l'imposer.

Pendant le conseil le maître intervient comme tout autre membre du conseil permettant ainsi au jeune président de séance de remplir son rôle d'animateur. En intervenant le moins possible l'adulte peut au cours du débat ^{prendre} un peu de recul pour pouvoir à la fin du temps imparti pour le conseil faire à chaud quelques remarques sur ce qu'il a observé: monopolisation de la parole, décision non prise, rôle de l'animateur usurpé par un membre non désigné pour remplir cette fonction.....

Après le conseil, le maître est le garant du respect des décisions qui ont été prises. La capacité d'assumer les décisions prises est une capacité difficile à acquérir aussi l'adulte demandera que cette tâche soit assumée par un ou plusieurs responsables qui veilleront au bon déroulement des activités prévues. C'est par un cheminement très lent que, peu à peu les enfants prennent leur part de responsabilité. Plus celle-ci sera grande plus s'amenuisera celle du maître. Si idéalement la part du maître doit tendre vers zéro, il n'en demeure pas moins que le pouvoir doit être également réparti entre les membres du groupe pour que nous tendions vers un processus de véritable autogestion.

QUAND ÇA NE MARCHE PAS

C'est la première tentative de conseil que j'ai faite dans une classe, au fait dire que c'était proche de l'échec.

Le délégué de classe, à peine élu, était venu me trouver pour me dire que certains élèves se plaignaient du travail et/ou de la discipline. C'était samedi

Le lundi, j'annonçais aux élèves que nous discuterions le samedi suivant des problèmes de la classe, et je leur demandais de réfléchir aux questions qu'ils souhaiteraient discuter. J'envisageais moi-même quelques questions : sorties de classe, propreté de la salle, chaises sur les tables, et peut-être régularité du conseil, planning de travail.

Le samedi arrive. J'ai cette classe en dernière heure, dans une salle inhabituelle. J'avais préparé la salle en mettant les tables en carré. Les élèves commencent à arriver : les 1^{ères} réactions sont plutôt favorables. Les élèves arrivent échelonnés, l'installation est assez longue. Un élève s'installe à l'intérieur du carré. Je lui demande de se mettre à l'extérieur.

Je commence à expliquer ce que nous allons faire. Et je précise qu'il faut un président et un secrétaire pour animer le conseil. Plusieurs mains se lèvent. Je dis alors que pour cette fois c'est moi qui assumerai ces rôles. protestations.

Comme plusieurs élèves parlent en même temps, je propose comme règles : " On ne prend la parole que quand le président l'a donnée. 3 fois gêneur : exclu du conseil - Demandes d'explication sur le mot gêneur. La règle est acceptée. Au bout d'un quart d'heure, le tiers de la classe sera exclu. Ce qui n'empêche pas les exclus de perturber le conseil.

Je demande aux élèves les points à mettre à l'ordre du jour. Tous les points proposés portent sur les méthodes de travail : contrôles, polycop, ... et sur la discipline - et bien sûr les sanctions.

Pour les méthodes de travail, j'essaie d'expliquer les choix que j'ai faits, ce qui semble assez bien accepté, la demande de polycop venait du fait que c'était la méthode de travail employé l'année passée. Les contrôles sont refusés à une grande majorité (2 voix pour). Je propose pour ceux qui le demandent des tests individuels sur demande.

Pour la discipline, il est surtout question de sanctions. Plusieurs sont proposées :

- punitions
- envoi en permanence
- envoi chez le principal
- lettre aux parents

Le vote se fait dans de mauvaises conditions : on arrive à la fin de l'heure. J'annonce finalement que pour un élève déclaré 3 fois gêneur, j'enverrai un mot aux parents.

Fin del' heure, donc du conseil. Une élève dit en partant : " On n'a rien fait pendant toute l'heure

Quelques élèves restent un peu, me demandent des précisions. Ceux-là semblent intéressés. Le délégué de classe, dont certains se moquent dès qu'il ouvre la bouche, relie ses notes. Je n'ai pas réussi moi-même à en prendre

Quelques points me paraissent devoir être portés en négatif : au niveau matériel, dernière heure de la semaine, classe inhabituelle, ma place dans la salle : j'étais dans un coin, certains élèves ne me voyaient pas.

Au niveau de la forme : règlement introduit prématurément. Quelques élèves cependant paraissaient intéressés (peut-être une bonne moitié).

J'ai l'intention de refaire des conseils dans cette classe, au rythme d'un toutes les trois semaines - ce qui correspond à un rythme adopté pour le travail.

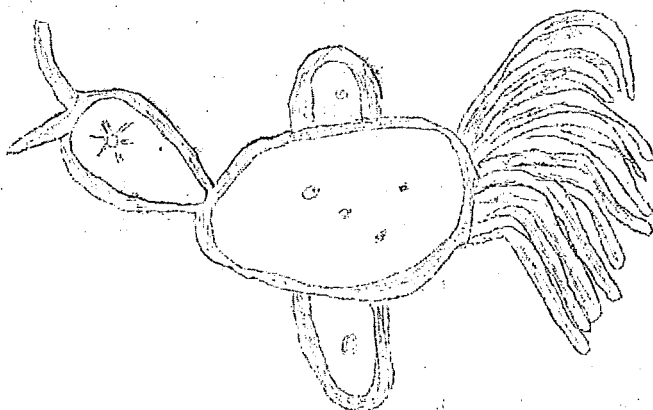
J'ajoute^{que} ce matin, un élève a fait un exposé que l'ensemble de la classe a suivi avec intérêt - ce qui me donne un espoir. Cette semaine, trois élèves sont arrivés trois fois généralement

J'ai su aussi par Jean-Marie que les élèves de cette classe ont parlé du conseil avec des élèves de ses classes - ce qui peut faire penser qu'il en est resté quelque chose.

+++++

Jean-Charles JUHEL

+++++



L'ANIMATION DU CONSEIL PAR LES ENFANTS

L'attitude du président de conseil de coopérative est déterminante pour un bon fonctionnement des conseils. Ce n'est pas évident - même pour un adulte - de faire avancer une réunion, de permettre au groupe de prendre des décisions, de faire une synthèse des propositions, de dégager les avis contradictoires... Il n'est qu'à observer le déroulement des réunions auxquelles on assiste !

D'abord une remarque : j'ai abandonné le terme PRÉSIDENT. Malgré bien des explications, j'ai constaté que les enfants - de par la polysémie du terme - l'associait à celui qui a le pouvoir. D'où le terme employé maintenant : ANIMATEUR - celui qui anime et qui aide à la prise de décision.

1/ LES ATTITUDES PRÉCÉDENTES SUR LA QUESTION

a) Un enfant anime, le maître est en retrait

En 77/78, dans une 6^{ème}, dès la première réunion, l'animation du conseil avait été réalisée par un enfant. J'intervenais assez rarement, laissant à l'animateur le soin de mener la discussion.

Le bilan de cette attitude m'a paru négatif : s'il permettait un réel échange entre les enfants sans que j'oriente d'une façon ou d'une autre la discussion, il en résultait des conseils longs où les décisions mettaient fort longtemps à se dégager. Il en résultait une impression de 'flou' qui insécurisait les enfants : on parlait, mais on décidait peu.

Se posait ainsi fréquemment le problème des " dérapages " dans la discussion : on changeait de sujet suite à l'intervention d'un enfant sur un autre sujet.

J'ai retrouvé une reprise de notes de l'un des 1^{ers} conseils de cette année là. En voici des extraits :

- Suite à une discussion très confuse, une loi est votée sur ma proposition :

" ON PARLE CHACUN SON TOUR "

Christian : " On en était où ? "

Jérôme : " Il faut garder les livres de bibliothèques 20 jours au plus "

Jean-Yves : " Certains ont parlé sans le consentement " (Remarque non reprise par la classe)

Jérôme : " Comment va marquer la loi sur le livre ? " (ps d'emprunt supérieur à 20 jours)

(Ici difficulté très fréquente pour parvenir à formuler clairement une proposition qui doit être votée par le groupe)

J-M L. : " On limite à 20 jours le prêt du livre "

Christian : " C'est beau de mettre des lois : 20 jours et interdiction de parler. Mais si on les respecte pas ? "

(Non repris par la classe)

.../...

Mickael : " Hier, on a dit que tout le monde doit ramener les livres. Celui qui ne l'a pas donné n'a pas droit de reprendre un autre livre. "

Jérôme : " Si ça tombe ? jeudi

Christian : " Et un lundi

Jérôme : " On compte le temps en plus à condition que ce soit un jour avec école.

Nancy : " Les responsables mettent une croix quand le livre a été rendu.

Christian : " Et comme punition s'il le rend en retard. Une semaine sans le livre ?

J.M.L. : " Est-ce qu'on adopte la proposition de Christian ?

Nancy : " Et s'il est malade ?

Jérôme : " On peut le rendre le 21 ème jour

Christian : " Je propose un vote

Mickael : " Je suis pas d'accord. Un jour, c'est pas grave.

Nancy : " En cas de maladie, le président (terme alors employé à l'époque) écrit un mot aux parents.

Christian : " On vote

Tous : " Mais pour quoi ?

Jérôme : " Tout le monde parle en même temps

Christian : " Ca pose problème de lever la main pour voter car certains se laissent influencer

Mickael : " C'est la même chose avec les papiers car on regarde le voisin

Bruno (svt de la lune) : " Quand imprime-t-on ?

Christophe : " On est sur les livres "

Nancy : " Quelqu'un doit s'occuper quand on imprimera les poèmes

Pierrick : " On imprimera quand tout le monde aura fait des textes libres

Mickael : " Ce lui qui fait sa poésie doit l'imprimer
Tollé après cette proposition

Jérôme à Isabelle : (Présidente du conseil) : " Fais respecter les lois

Isabelle : " On donne un verbe quand on parle

Jean-Gabriel : " Pas ça, il y aura des ports dans la cour.

Nancy : " Faut que qq s'occupe des verbes.

Christian : " Pas de travail en plus. Mais il faut l'empêcher de faire quelque chose

Nombreuses interventions où toutes les punitions traditionnelles ressortent.

Isabelle : " On pourrait taper sur la table au lieu de donner un verbe

Valérie : " Mais certains risquent de favoriser leur ami pour leur punition

J.M.L. : " La loi n'est pas respectée. Tout le monde parle en même temps

Jérôme : " Il faut un garde-loi

Gaétane : " Pourquoi pas une ?

Christian : " Un gars car les filles parlent.

Mickael : " Une poésie à apprendre

Jérôme : " Il faudrait un garde-loi qui apprendrait les lois

J.M.L. : " Il ne reste plus que qq minutes

Mickael : " Mr Larchevêque pourrait faire l'inspecteur "

(Le malin visait mon point faible ! Ah ! les honneurs !)

J.M.L. : " C'est trop facile, Je ne m'occupe pas du respect de la loi.

Nancy : " Et les poèmes quand on les imprime ?

Confusion : plusieurs parlent en même temps. Intervention de ma part

Nancy : " Pour les votes, faut voter

Christian : " Pour la bibliothèque, 20 jours. Pour le reste, il faut réfléchir

Fin du conseil

Donc un conseil où la Présidente est pour le moins absente :

- = ne possédant pas les éléments techniques pour diriger une réunion - ça ne s'improvise pas
- = n'ayant d'aide de l'adulte - ou du groupe-classe pour faire progresser les débats

Ainsi ce sont les leaders de la classe qui posent le problème du respect de la loi - Christian au début et Jérôme par la suite.

Il en ressort qu'aucune décision n'a vraiment été prise : les changements de points à l'ordre du jour se font sans que tout ait été réglé (et sans que je le signale !)

Un conseil où je suis également absent : je mets le groupe face à son " bruit " - sans vraiment l'aider à dépasser le problème :

= il était important d'intervenir pour signaler tous les dérapages sans prise de décision ou sans décision clairement formulée de report de la discussion pour un conseil ultérieur.

= il aurait été important d'apporter des propositions de sanction en cas de non-respect de la loi sur la prise de parole (ex : exclusion du conseil) - ce qui leur aurait permis de la liste des punitions emmagasinées depuis 7 ans de scolarité. Mon refus des honneurs " inspectoriaux " - je ne m'occupe pas du respect de la loi - est significatif d'une attitude qui ne paraît aujourd'hui étonnée. Comme le remarque J.-P. BOYER à propos de ce passage : " Je crois que d'une certaine manière, on est le garant de la loi, des lois. En dernier recours, je suis le gardien des lois vitales du groupe celles qui font que le groupe existe. "

b) Animation du conseil par l'adulte

Les 2 années suivantes, par souci d'efficacité (?) j'assume moi-même l'animation des conseils. Mais à la fin de l'année scolaire passée, le bilan m'a paru négatif :

- = cette solution me paraît être un frein à l'expression de tous
- = à la place stratégique d'animateur, je concentre toutes les interventions en ma direction
- = la fonction d'animateur est un lieu important d'apprentissage que les enfants en secondaire doivent connaître.

Je décide donc d'adopter une autre stratégie en ce début d'année.

.../...

Retour à une animation assurée par les enfants.
Mais présence de ma part comme aide pour cette animation.
D'où la question qui m'intéresse en ce début d'année :
" Comment les aider à animer une réunion de coop
afin que celle-ci puisse réellement jouer son rôle ? "

a) Un premier conseil que j'anime

22 enfants, tous ' nouveaux ' sauf une redoublante
que j'avais eue l'an passée - Classe de 5^{ème}

La première réunion de coop - un mois après la rentrée - fait suite à une demande de Catherine (redoublante) de refaire une fête du livre comme l'an passé. Renvoi au conseil de coop, de ma part. Autre question aussi motivant ce premier conseil : le planning de travail réalisé par moi seul depuis le début de l'année.

J'indique que je prends en charge l'animation mais que ce sera l'un d'entre eux qui l'assurera lors du conseil suivant. J'ai essayé lors de ce conseil de noter tous les problèmes qui se posaient à l'animateur. L' tâche d'animateur de telles réunions ne m'en a paru que plus lourde.

Voici qqs problèmes rencontrés :

- = difficulté de mettre de l'ordre dans toutes les propositions qui se contredisent, se surajoutent
- = impossibilité de prendre une décision sur chaque proposition
- = laisser s'amorcer la discussion pour que les points de vue - contradictoires ou non - se disent, se modifient au travers de la discussion
- = amener à un moment (quel moment) la classe à trancher
Mais les propositions sont bien nombreuses, sur quelles propositions

.....

Un enfant peut-il sur le vif réaliser une telle analyse ?

Pour illustrer ces difficultés, voici un extrait de ce conseil :

- JML : Lors de l'impression du journal, beaucoup de feuilles sont sales, il y a beaucoup d'empreintes digitales.
C : Il faut un qui sache bien faire, qui se lave les mains
Ca : Toujours les mêmes groupes. Il y en aura un qui imprimera tout le temps
Hél. : Il faut apprendre. mais ça ne doit pas toujours être le même qui imprime
Mous. : Pas de flûte. (Certains apportent une flûte : on imprime après le repas.
L. : Chaque groupe imprime
Ca : Celui qui a fait un texte doit se chercher des camarades pour imprimer.
P. Il ne faut pas que ce soient toujours les mêmes qui impriment

G. : " Mais ceux qui ne mangent pas à la cantine ? (pour les externes, car on imprime de 12 H 30 à 13 H 30)

Hèle : Il faut mélanger dans les groupes, un garçon, une fille

G. : Chaque semaine un groupe nouveau imprime

C. : Le jeudi on peut le faire de 13 H 30 à 14 H 30

C. : Il faut dire à l'avance quel groupe

L. : Je ne veux pas imprimer

Hél : Il faut le faire à tour de rôle

L. / Il y a peut-être des timides qui ne veulent pas dire qu'ils ne veulent pas imprimer

C. : Celui qui a fait le texte l'imprime

JML : Ce sera toujours le même qui imprimera ?

Nath. : Non à tour de rôle

Mous : Mais ça n'ira pas assez vite (Il a compris qu'on changerait pour chaque feuille)

Je propose la loi suivante pour clôturer la discussion :

1 - On imprime par groupe

2 - On change à tour de rôle les tâches

Loi acceptée - La discussion se poursuit sur l'entraide dans l'imprimerie et sur le problème de ceux qui ne veulent pas imprimer.

Si une fois écrite, cette discussion semble assez claire, elle m'a semblé assez confuse en tant qu'animateur. Elle aborde en fait sur ce thème une dizaine de questions différentes : de la composition mixte des groupes au problème des externes. Il est impossible d'apporter réponse à tout. Quelle décision? sur quel point particulier, l'animateur devra aider le groupe à se prononcer.

La part aidante de l'adulte risque alors d'être très importante. Comment alors ne pas donner comme seule tâche à l'animateur celle de donner des tours de parole ? Comment lui permettre de faire la synthèse des propositions pour déboucher sur une décision ?

Mais d'autres problèmes se posent aussi à l'animateur.

b) Le premier conseil animé par un enfant

Première tâche vitale pour le conseil, faire en sorte que les tours de paroles soient respectés.

Ce jour là, 3 questions à l'ordre du jour, Une discussion confuse pour savoir quels points de l'ordre du jour devaient être abandonnés parce qu'on en avait déjà parlé. Vu la confusion, j'interviens :

JML. / Il faudrait une loi qui permette à chacun de parler chacun son tour et non tous ensemble.

(J'avais attendu au moins 10 m avant de faire cette proposition)

Moussa : " Y en a un qui décide

Patricia : " Au bout de trois fois celui qui parle a quelque chose

Genvièvre : Faut pas rigoler quand qq parle . Sinon y parle plus

.../...

Moussa : " On l'a déjà dit (Lors d'un débat)

Laurent : " Je suis pas d'accord avec Moussa. C'est pas un qui décide dans une réunion de coop car on décide tous.

Patricia : Faut lever la main pour décider
(...)

Moussa : " Si y du vacarme, c'est lui qui décide.

Patricia : " On donne un gage

Moussa : " Mais alors y en aura moins qui parleront

Patricia : " Mais on peut demander la parole

Hervé : " Ce qu'on dit, c'est pas sérieux

Lionel : " Un gage, c'est un jeu

Hélène : " On parle, on décide rien

(H. secrétaire attend de savoir quoi marquer sur le cahier)

Catherine : " Comme l'an dernier, celui qui parlait plus de trois fois, il était plus dans la réunion de coop et avait un travail.

(En fait, Cath. réécrit la loi : celui qui était exclu allait dans la salle attenante et faisait le travail qu'il choisissait lui-même - Cependant, ici, elle fait avancer la réunion en formulant une proposition claire - ce que je n'ai pas fait lors du conseil relaté en la et dont celui-ci est le pendant)

Hélène : Tout le monde donne son avis mais on n'a rien à marquer

Moussa : Nadine, interroge tout le monde pour savoir ce qu'ils en pensent.

(Nadine anime la réunion. Elle l'a fait - mais certains ne disent rien)

Patricia : Faut garder la loi

Catherine : + de 3 fois ---) isoler dans un coin + travail

JML : (Je réinterviens en reformulant la loi et les sanctions proposées - en supprimant toutefois la partie relative au travail supplémentaire : sanction sans rapport avec le 'dommage' commis)

= On ne parle pas sans lever la main

= Celui qui parle + de 3 fois sans... est exclu de la réunion

Cette loi ayant été votée, il est du ressort de l'animateur de la faire respecter. Or, dès ce conseil, Nadine ne pense pas à signaler aux intervenants gênés qu'ils perturbent la réunion. Ce sera un autre enfant qui lui signalera.

Lors d'une réunion suivante, certains proposèrent de dissocier le rôle d'animateur et de " surveillant " de la loi, selon leur propre terme. Je n'ai pas appuyé cette proposition. Elle libère sans doute l'animateur d'une tâche supplémentaire, mais celui chargé de l'application de la loi - libre de ses mouvements - aurait sans doute tendance à l'appliquer de façon rigoriste : le but n'est pas de sanctionner systématiquement celui qui ouvre la bouche dans le feu de la conversation - mais de faire en sorte que l'institution puisse fonctionner sans trop de bruit. Certains risqueraient de se trouver exclus sans même s'en apercevoir et sans avoir vraiment gêné.

.../...

c) Mise en place progressive des " règles " de fonctionnement

Ce conseil (3ème conseil animé par un enfant) a surtout été marqué par l'assimilation des règles de fonctionnement du conseil

i) Ordre du jour

Moussa, animateur ce jour là, procède au tour de table. Plusieurs interventions du type :

" Il ne faut pas mettre trop de points à l'ordre du jour, parce qu'on n'arrive pas à tout faire. "
Ceci une fois que 4 points ont été inscrits au tableau. Je ne suis personnellement jamais intervenu sur cette question. Mais ils se sont toujours couciés depuis la 2ème réunion de coop de ne pouvoir épuiser l'ordre du jour.

Laurent propose de revoir les points à l'ordre du jour de la précédente réunion qui n'avaient pas été abordés par la classe. Ce n'est pas repris par la classe

En cours de réunion, Lionel a rajouté discrètement un point sur le tableau. J'interviens pour indiquer que ce point ne peut être abordé : le temps manquera. Cette attitude permettra-t-elle de mettre en route la réalisation de l'ordre du jour durant la quinzaine et non le jour même ? L'autre classe de 5 è a signalé que des points étaient ainsi oubliés le jour de la réunion.

Moussa interroge directement celui qui a inscrit le 1er point à l'ordre du jour : Qui a dit ' théâtre ' ? Cette règle semble acquise : elle permet de démarrer directement sur une question, une demande.

ii) Déroulement de la réunion

Je me trouvais à côté de Moussa et n'intervenais qu'en réponse à ses demandes qui se traduisaient ainsi :

" Mr, on perd du temps. On passe au journal. "
Je lui indiquais alors qu'on ne pouvait passer au point suivant sans avoir pris une décision

iii) Rôle du secrétaire

Le secrétaire peut avoir un rôle noteur - et non de simple enregistreur des décisions. En effet, il intervient donc :

= pour faire en sorte qu'une décision soit prise :

" Mais oui, qu'est-ce que je marque ? "

= pour clarifier la décision : " Comment je marque ça sur le cahier ? "

Il est donc important de renforcer le rôle du secrétaire : il aide l'animateur à formuler la loi ou la décision sur laquelle il faut se prononcer.

iiii) Problème des digressions

= Discussion sur les heures où l'on imprime : Hervé propose que l'on imprime pendant une heure de perm

= Digression sur la question de la présence de 5èmes qui ne sont ni de la 5 A, ni de de la 5 B (dont j'ai la charge)

= Hervé : " J'ai fait une proposition. J'aimerais qu'on vote dessus. "

.../...

Il a recentré le débat sur la question qui nous occupait au départ. Voilà un réglé qui pourrait permettre d'éviter les dérapages : celui qui propose qq. chose doit demander à l'animateur de faire en sorte que la classe se prononce sur sa proposition, quitte à la rappeler si la conversation dérive.

En conclusion

J'ai le sentiment d'être allé plus loin dans la prise de décision coopérative avec cette classe de 5^{ème} en quelques conseils que dans l'autre 5^{ème} avec laquelle je travaille depuis un an.

Pourquoi ? Indépendamment de la différence des groupes (les uns plus actifs que les autres) qui n'est pas secondaire, mon attitude face à l'animation du conseil y'est pour beaucoup : par rapport aux années précédentes, je suis en retrait. Ce n'est pas moi qui anime le conseil. Je ne contente de prendre des notes. Je ne suis donc pas le centre des regards, + ou - plongé dans mes notes. Les " Monsieur " sont donc beaucoup moins fréquents. C'est à l'animateur que l'on s'adresse pour avoir la parole. MAIS J'INTERVIENS QUAND C'EST NECESSAIRE SUR LA CONDUITE DE LA REUNION POUR AIDER A LA PRISE DE DECISION. Ceci à plusieurs niveaux :

- en réponse aux interrogations de l'animateur
- pour l'aider à formuler clairement une décision à présenter au vote
- pour mettre l'accent sur les " dérapages "
- pour proposer quand je vois que tous les avis ont été donnés et qu'aucune décision ne se dessine.

d) Vie et mort d'une fonction : le garde-rail

Les " dérapages " dans les débats seraient encore fréquents. C'est pourquoi je leur ai proposé d'apporter une aide à l'animateur, en créant une nouvelle fonction : le garde-rail. Il est chargé de signaler tout dérapage dans la discussion " Attention, on change de sujet sans avoir pris de décision "

Les risques de chevauchement de ces différentes fonctions est probable. Mais cette fonction est proposée à titre provisoire et sera supprimée lorsque l'animateur pourra la prendre en charge.

Laurent - le jour du conseil - demande de prendre en charge la nouvelle fonction - Il est assez peu intervenu depuis le début de l'année, assez timide et souvent dans la lune. Durant le conseil, il peimera à signaler les dérapages qui ont lieu dans les discussions. Il intervient surtout pour dire qu'il faut changer de sujet quand une décision a été prise. De cela, il s'acquitte fort bien.

Mais l'aspect le plus positif de cette nouvelle fonction est la prise en charge par d'autres enfants du souci d'éviter et de signaler les digressions. Ainsi en témoignent les interventions suivantes faites lors de ce conseil :

- GILLES : " On repart dans la discussion " (après décision)
- MOUSSA : " Il faut prendre une décision claire et nette "
- CHRISTOPHE : " Il faut changer de sujet. On a voté. Il faut que Laurent (le garde-rail) dise qu'on change de sujet. "

.../...

Cette fonction m'a été maintenue pendant trois conseils. Lors du bilan de l'animation de ce 3^{ème} conseil, des enfants ont proposé la suppression de la fonction. Le résultat m'a paru plus positif que celui escompté : il ne concernait pas le seul animateur mais toute la classe. Cette fonction a permis à TOUS de prendre conscience des règles de fonctionnement d'une réunion. Les participants n'hésitent pas à intervenir pour signaler un "dérapage", permettant ainsi un meilleur fonctionnement du conseil, donc de meilleures prises de décision.

III - Un "rituel" ?

JP BOYER soulignait l'importance d'un rituel de l'animation. Je n'ai jamais introduit dans les conseils de phrases rituelles. Mais au terme de ce semestre, je m'aperçois qu'il s'est créé durant les conseils une sorte de rituel de façon implicite. Ces moments du conseil, ces phrases jouent le rôle de repères. En voici quelques éléments :

- * Elaboration de l'ordre du jour au tableau
- * Fonction : animateur/secrétaire/celui qui écrit l'ordre du jour au tableau
- * " Qui a mis ce point à l'ordre du jour ? "
- * " Le temps passe, il faut prendre une décision "
- * " Il faut changer de sujet "
- * " On change de sujet "
- (Ces phrases ne sont pas tjrs données telles quelles - Mais l'idée revient souvent)
- * Celui qui fait une proposition insiste pour que la classe se prononce sur la question.
- * Intervention du secrétaire : " Mais qu'est-ce que je marque ? On n'a rien décidé "
- * Relecture par le secrétaire après chaque point à l'ordre du jour de ce qu'il a noté suite aux décisions (ce qui donne parfois lieu à de belles empoignées : on n'a pas décidé ça !)
- * Lois régissant le fonctionnement du conseil : tours de paroles, vote, ...
- (...)

Enfin, chaque conseil est suivi d'une analyse du fonctionnement du conseil que j'anime personnellement. Il y est surtout question de la façon dont la réunion a été animée. A raison de 6 h par semaine, un conseil t'is 15 jrs, tout le monde ne pourra pas animer le conseil et a fortiori personne ne l'animerait deux fois. Il est donc important de faire un bilan collectif pour que les futurs animateurs puissent assimiler les savoir-faire afin de ne pas recommencer chaque fois à zéro. Ce moment est donc essentiel : regard jeté sur le déroulement du conseil, il permet d'en critiquer le mode de fonctionnement et donc de le faire évoluer. Il est aussi le lieu sur les expulsions et autres conflits personnels qui ont pu émailler le conseil : chacun y retrouve la parole.

ET DANS VOS CLASSES,

COMMENT FAITES-VOUS ?

ECRIVRE-LE A CRANTIBERS

Jean-Marie LANCHEVEQUE

ET LE TRAVAIL ?

C'est bien de pouvoir vivre ensemble sans trop de heurts; de pouvoir se dire, mais...il y a aussi les programmes, les acquisitions. Combien de fois avons-nous entendu dire "vos classes, très bien, mais... et le travail, qu'en faites-vous? les apprentissages, y pensez-vous?"

Peut-on délaissier ce domaine? Doit-on le matin être le maître et l'après-midi le coopérateur?

L'ICEM s'est attaché à mettre en place des structures de travail qui respectent le choix de l'Enfant, ses motivations, son rythme, son tâtonnement et les impératifs des apprentissages. C'est le début de l'auto-gestion.

En 1920, déjà, aux Etats-Unis, Miss Parkhurst avait inauguré le plan Dalton (du nom de la ville où ce plan a été mis en application). Ce plan faisait que le travail était individualisé et permettait donc à l'Enfant d'acquérir ses connaissances à son rythme et d'être le facteur principal de son développement intellectuel. Seulement ce plan est à l'image d'une société, la société américaine, société qu'on nomme libérale et visant la promotion individuelle. Or, l'Enfant fera partie d'un monde à l'intérieur duquel il devra vivre en groupe. Nous souhaitons vivement que cette société se Socialise et que des groupes la prennent en main. Nous souhaitons aussi qu'à l'intérieur de ces groupes chaque individu soit responsable et acteur déterminant de leur avancée. C'est là déjà une perspective auto-gestionnaire. Dans nos classes nous mettons en pratique cette idée interactive individu-groupe, groupe-individu. Nos plans de travail essaient de sensibiliser à l'auto-gestion.

HISTORIQUE ET BUT DE L'AUTOGESTION

André MATHIEU

L'idée d'autogestion n'est pas nouvelle puisque Proudhon, Marx et Fourier en avaient déjà évoqué la possibilité. Expérience concrète en Yougoslavie depuis trente ans, l'application de cette idée avait déjà été tentée par la Commune de Paris et en 1917 en Russie par les Soviets.

Depuis vingt ans elle est en France sujet de controverses et de multiples définitions. Nous trouvons en effet au hasard des lectures et des discours autogestionnaires : autogestion, autogestion projetée, autogestion institutionnelle, autogestion conflictuelle, autogestion politique... Michel Hocard déclarait même au cours d'une récente émission télévisée qu'il préférerait au terme autogestion l'expression "socialisme de responsabilité".

Dans le monde de l'éducation c'est vers 1960 que le mot autogestion fait son apparition. On en attribue son introduction dans le langage pédagogique à Lepassade. Ce dernier souligne dans ses écrits l'origine marxiste de ce mot et demande que l'on ne le confonde pas avec cogestion car dit-il " ce sont deux termes contradictoires qui s'excluent mutuellement."

A l'ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne-Pédagogie Freinet) le mot autogestion est très rapidement repris au sein d'une commission de travail dont les recherches en la matière aboutiront à la parution d'un dossier "Vers l'autogestion" signé par Jean Le Gal et Pierre Yvin. Si Célestin Freinet n'a jamais utilisé le mot dans ses écrits il n'en disait pas moins en 1939 : " l'enfant et l'homme sont capables d'organiser eux-mêmes leur vie et leur travail pour l'avantage maximum de tous." C'est du reste grâce à son impulsion que le mouvement qu'il a créé pourra comme nous le verrons par ailleurs fonctionner de façon autogestionnaire.

Notre recherche, en tant qu'Educateurs Freinet, se situe dans le cadre de la mise en place d'une education populaire au service de l'enfant et non au service d'une société colonisatrice de l'enfant. Nous pensons que les enfants ont le droit de s'organiser en groupe mais cette capacité d'organiser, institutionnellement et matériellement, leurs lieux d'activité, de décider d'objectifs, de contenus, des techniques et des formes de leur travail ne peut être que l'aboutissement d'une longue expérience tâtonnée propre à chaque groupe. C'est pour cela que nos classes ne pourront être des modèles d'apprentissage de l'autogestion. Elles ne pourront être que des lieux ou des groupes bien définis essayant de vivre, avec leurs contraintes et leurs contradictions une expérience empreinte d'un esprit autogestionnaire

Si nos démarches pédagogiques ne peuvent être figées dans une "méthode" elle poursuivent cependant les mêmes buts ambitieux: Nous voulons que les enfants puissent s'exercer :

- à parler et exprimer clairement leur pensée
- à écouter, comprendre et respecter l'autre
- à développer son esprit critique
- à devenir autonome et lucide, pour agir sur son environnement
- à assumer les conflits (les élèves et ceux du groupe)

Parfaitement conscients que nous ne ferons pas la révolution sociale par l'école, nous reconnaissons comme Lapassade (Cahier N°7 Autogestion Editions Anthropos) que "la valeur de l'autogestion pédagogique est essentiellement critique et que dans la société d'aujourd'hui elle est inacceptable et scandaleuse." Si nous rejoignons aussi le schéma classique de Marx disant que la destruction de l'Etat précède nécessairement et prépare le "self gouvernement" des travailleurs, nous refusons l'immobilisme dans l'attente du grand jour, et nous sommes persuadés que si les enfants d'aujourd'hui sont les hommes de la Révolution de demain, ils auront besoin de la parole, de leur esprit critique, de leur autonomie pendant et après la Révolution.

Nous ne voulons pas prédéterminer les individus et ne voulons en aucune façon imposer un dogme, fût-il de gauche, mais, nous pensons que nous devons comme le dit, un peu pompeusement, la Charte de l'Ecole Moderne "aider à la naissance d'un homme qui saura lutter pour une société dont la liberté, la fraternité, le travail désaliéné, seront les fondements d'une société d'où sera exclue l'exploitation de l'homme par l'homme."

L'ECOLE QUE NOUS VOYONS

Afin de situer un peu mieux notre propos sur l'auto-gestion pédagogique il nous paraît utile de rappeler, sommairement, les lignes directrices de l'analyse que fait l'Institut Coopératif de l'École Moderne (Pédagogie Freinet) du système éducatif actuel. Le lecteur intéressé par une information plus détaillée à ce propos, pourra se reporter à la première partie du Projet d'Education Populaire du Mouvement Freinet publié chez Maspéro.

L'École est porteuse des idées fondamentales qui sont à la base du système social, c'est une école d'Etat et à ce titre elle assume les fonctions reproductrices tant dans les domaines économique, idéologique que culturels .

La transformation du système éducatif ne peut être assurée par une amélioration du fonctionnement ou une démocratisation de l'accès aux sections supérieures, il faut plus c'est à dire remettre en question TOUT ce qui lui permet de reproduire les rapports sociaux de domination et d'exploitation: "Critiquer le système actuel ce n'est pas seulement condamner une structure, c'est refuser d'en être les complices". (P.E.F)

Une analyse attentive des problèmes sociaux du moment éclaire la problématique scolaire: ainsi le sectarisme qui s'exerce à l'égard des jeunes et des femmes, tant du point de vue de l'accès au travail que de l'accès aux prises de décision est un produit de la société que l'école est chargée de transmettre soit par persuasion (voir les manuels scolaires) soit par dissimulation: faire accepter la marginalisation, répéter les slogans qui entretiennent ou, mieux, renforcent la ségrégation sociale. A la rigueur il est acceptable, pour le pouvoir en place, que l'école reste neutre. Les mass média assurent le relais à travers l'information et la publicité qui se cotoient pour mieux se confondre et confondre; même l'éducateur avisé ne peut endiguer un tel déferlement.

Il est fréquent d'entendre rappeler que l'école doit se consacrer, pour l'essentiel, à la transmission du savoir, le rôle éducatif revenant à la famille. Nous le verrons dans les développements qui suivent, les choix pédagogiques au niveau des démarches d'appropriation du savoir débordent largement le cadre de qu'on appelait, il n'y a pas si longtemps, l'instruction.

L'école ne peut pas à elle seule changer la société, nous rejetons toute illusion pédagogique et nous estimons que le

combat actuel d'Éducateurs Prolétariens doit s'inscrire sur les deux fronts: pédagogie et politique. Les propos qui précèdent ne laissent que peu de doute sur ce choix ceux qui suivent l'éclaircissent mieux encore.

L'explication des échecs scolaires par la ségrégation sociale n'est pas loin d'être reprise par tous, aussi bien dans le camp des tenants du système scolaire actuel que dans le camp de ceux qui en font la critique, même la plus sévère. Pour nous le problème des aptitudes ne nous paraît pas pédagogiquement fondamental. De ce point de vue, pédagogique, ce qui nous préoccupe c'est de savoir ce qui sera fait à partir d'elles. Bien qu'elle nous intéresse, la réponse théorique sur l'origine des aptitudes ne peut être attendue pour envisager déjà de faire face aux problèmes de l'échec et ce sur le terrain de l'école.

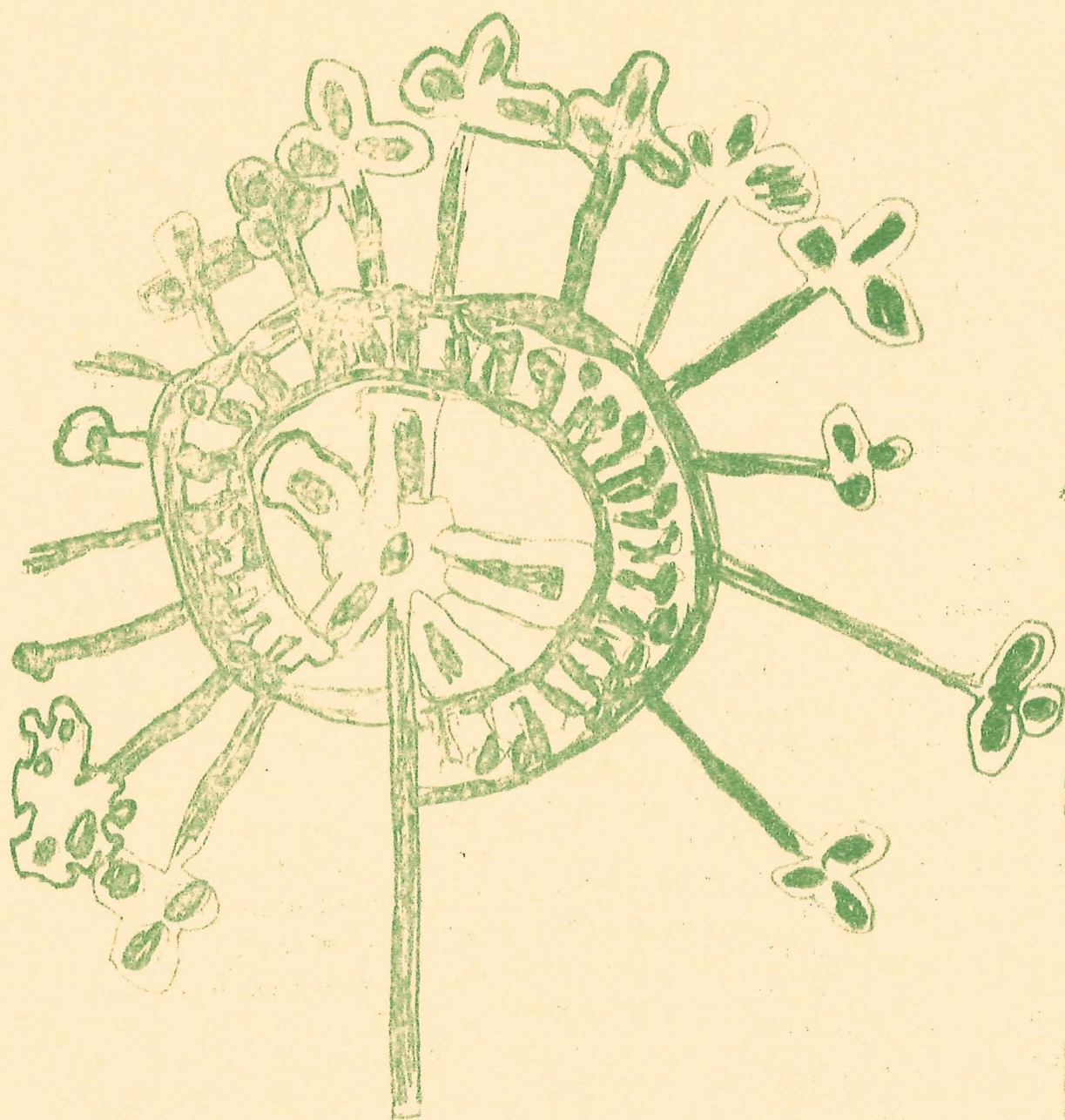
Tout aussi préoccupante nous paraît être la question de l'identité et du refus opposé à sa manifestation: refus qui vise l'appartenance à une classe sociale, l'appartenance à une culture régionale, l'appartenance à un sexe, à une classe d'âge. Coupé de ses racines l'individu n'a plus de prise, de repères dans ce qu'évoque l'école. Exclu, l'enfant perd rapidement tout espoir de réussir, d'être reconnu. L'hypocrisie du mérite, la référence à "l'effort" n'y changeront rien, pire elles ne feront que préparer l'intériorisation de l'échec, renforcer la mythologie du mauvais élève.

Comme celui de l'école "libératrice", le thème de l'égalité des chances nous paraît porter en lui une part de mystification. Cette réserve n'est pas en contradiction avec notre détermination à lutter contre les inégalités. Mais semblable de par les potentialités n'interdit pas le droit à la différence et le droit d'avoir toute sa place dans l'école comme dans la société. Ce qu'on peut craindre c'est que l'école continue d'accueillir et de traiter les enfants comme s'ils étaient semblables, comme s'ils avaient les mêmes références idéologiques et culturelles, les mêmes vécus, les mêmes désirs, les mêmes rythmes. Il est temps que l'école cesse de traiter 60 % des enfants français comme des handicapés sous prétexte qu'ils ne suivent pas au même rythme que les autres une course d'obstacles dans un terrain qui leur est inconnu.

Nécessairement, le combat quotidien des militants de l'I.C.E.M. s'inscrit dans une perspective politique et sociale.

Il ne peut y avoir de révolution politique que sous-tendue par une révolution éducative et culturelle et c'est à celle là que nous travaillons sans tarder. Nous montrons chaque jour, dans nos classes quelles réalités nous mettons dans nos orientations éducatives car, "les paroles qui ne sont que des paroles sont presque des mensonges" (H. Barbusse)

Fernand ERNULT



LES ACTIVITES PERSONNELLES
DANS LA CLASSE COOPERATIVE
OUTILS ET TECHNIQUES POUR AIDER L'ENFANT
à PRENDRE EN CHARGE SES ACTIVITES

Il s'agit d'une recherche que j'essaie de mener dans le cadre du Groupe Autogéré de Formation à la Recherche Action (GAFRA de Rezé)

J'en suis encore aux tâtonnements, à la définition et délimitation de mes objectifs. Ce que je cherche pratiquement au niveau de ma classe, (+) c'est de permettre à l'enfant de prendre en charge ses activités personnelles en se passant progressivement de ma tutelle pour qu'il puisse acquérir une autonomie optimum.

L'objet de mon étude est de cerner dans un premier temps tous les facteurs positifs ou négatifs qui peuvent faire évoluer la relation Autonomie prise en charge des activités. Dans ce dossier de chantiers 44, je ne présente que l'histoire et l'évolution des différents outils et techniques que nous mettons en place dans la classe pour aider à cette prise en charge.

Il me faudra ensuite reprendre un par un les outils pour vérifier s'ils aident ou non à une autonomie plus grande.

Toute cette recherche se situe dans le cadre général d'une classe coopérative dont les activités sont décidées et organisées par le Conseil: le samedi matin bilan et prévision d'activités, le lundi matin, organisation de la semaine sur la grille collective.

(+) Je travaille en classe de perfectionnement à Rezé, dans un quartier HLM. J'ai cette classe pour la 4ème année, les enfants (de 10 à 12 ans) restent en général 2 ou 3 ans, certains ne restent qu'un an.

Les activités collectives sont décidées par le Conseil, les activités personnelles sont décidées par chacun au moment de la prévision de son travail sur son plan. C'est donc de l'organisation de ces activités personnelles que nous traiteront ici.

ELLES SONT UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE DE LA CLASSE (2H minimum par jour) parce qu'il me semble vital pour les enfants d'avoir un temps à eux chaque jour pour leurs projets personnels. Un groupe qui ne fonctionnerait que sur un mode d'activités collectives sans permettre à ses membres de satisfaire à des projets individuels me semblerait étouffant, contraignant pour chacun.

parce que l'activité coopérative de la classe se manifeste à travers l'interaction qui existe entre les activités collectives et les activités personnelles;

- une activité à décision collective (une lettre collective aux correspondants) aura une incidence sur chacun dans la mesure où il faudra y apporter sa part personnelle. C'est un projet commun qui avance par l'aide de chacun.

- une activité à décision personnelle (faire un exposé par exemple) peut avoir une incidence sur le groupe, si l'enfant décide de présenter son travail. C'est un projet personnel qui avance par l'aide du groupe.

QUE RECOUVRENT CES ACTIVITES PERSONNELLES ?

Nous le verrons plus en détail avec l'évolution du plan de travail. Disons qu'il y a d'abord une part importante pour les activités d'apprentissage individualisées. Là il me faudra étudier le problème de la décision réelle de l'enfant, qui est décideur de l'activité? Tous ne sont pas également motivés pour les apprentissages scolaires et ma part est grande car mon objectif est qu'ils accèdent au lire, écrire, compter. Si je décide rarement de l'activité personnelle, je suis un stimulateur, au moins pour les activités d'apprentissages de certains enfants.

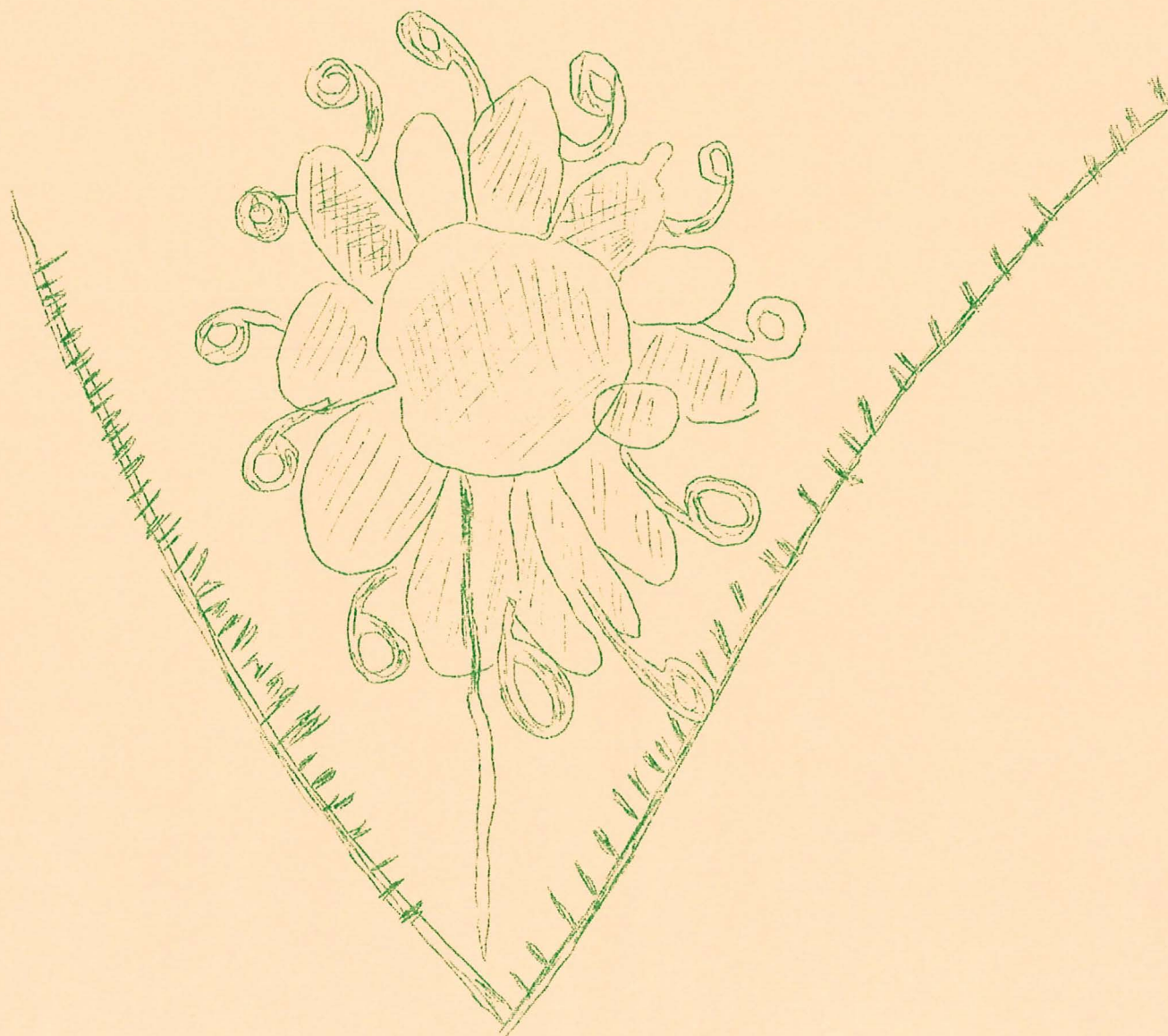
Les activités personnelles recouvrent aussi, toutes les activités d'expressions graphiques, picturales, le texte libre, le journal, des activités de recherches documentations (album, exposés...) correspondances...

Le temps d'Ateliers (menuiserie, bricolages...) est fixé à un autre moment en raison du bruit.

QUELS SONT LES OUTILS QUI AIDENT A L'ORGANISATION DES ACTIVITES

PERSONNELLES ?

- + le plan de travail
- + l'entr'aide
- + l'animateur de jour
- + les échelles de niveaux



LE PLAN DE TRAVAIL

L'organisation du travail, l'organisation des activités tant au niveau collectif qu'au niveau individuel est nécessaire, c'est la condition pour que les projets de chacun puissent se réaliser, elle est une garantie du travail dans la liberté; bien sûr il faut rester vigilant: toute organisation peut devenir aliénante, tout système peut devenir bureaucratique, il faut que cette organisation soit au service du travail, au service des projets, qu'elle garantisse la liberté des individus, qu'elle soit au service de l'accès pour chacun à une plus grande autonomie pour une meilleure prise en charge de ses projets.

C'est là tout le sens qu'il nous faut donner au plan de travail, à condition bien sûr que comme tout outil, toute institution, il ne soit pas immuable, qu'on puisse le remettre en cause et le faire évoluer s'il veut servir les objectifs définis.

Je vais essayer de reprendre l'histoire de notre plan de travail depuis que j'ai pris la classe en 1977.

Notes prises en octobre 77

Les activités personnelles sont apparues dans la classe, dès le premier jour de la rentrée. Je laisse les enfants se débrouiller au niveau du choix pendant quelques jours, ainsi qu'au niveau de l'organisation. Le 20.9. je distribue à chacun une feuille blanche sur laquelle je demande que chacun inscrive les activités qu'il prévoit de faire pour la journée. Chacun organise sa feuille comme il veut. Cette feuille, nous l'appellerons "plan de travail personnel". Je laisse les enfants tâtonner.

Certains remplissent leur feuille horizontalement, jour après jour; d'autres commencent par tracer des colonnes, verticalement, pour deux ou trois jours, puis pour la semaine.

Mais le choix se fait toujours pour la journée. Au bout d'un mois, presque tous sont parvenus à concevoir la grille de la semaine, soit horizontalement, soit verticalement. Aucun n'a prévu de découpage par demi-journée.

Les activités sont notées dans les colonnes. Le 17.10 je demande: " Que pensez-vous de notre plan personnel?"

Dominique : C'est bien, ça ressemble à notre feuille d'idées

Patrick : C'est pas pratique, car on perd la feuille, on devrait avoir un cahier ou une feuille de classeur

Sandra : Moi je trouve qu'un cahier, ce serait bien

Moi : On pourrait utiliser la feuille de classeur sur laquelle j'aurais photocopié la grille de la semaine

Les enfants ne sont pas d'accord avec cette dernière proposition; c'est le cahier qui est retenu et chacun continuera à organiser sa grille comme il veut.

Observations sur l'évolution du plan

22 octobre : Pascal a terminé ses activités prévues, il prépare sa grille avec colonnes pour la semaine prochaine

24 octobre : Patrick prépare sa grille en faisant apparaître les après-midi.

lundi 7 novembre : Patrick prépare sa grille en faisant apparaître des cases

10 novembre : Dominique prévoit sa grille pour la semaine prochaine, en préparant des cases. Franck souligne les activités qu'il a terminées, pour s'en souvenir.

lundi 14 novembre : discussion sur le plan de travail

Nathalie : c'est pratique, il faudrait garder le cahier tout le temps

Pascal : Il faudrait bien écrire dessus et ne pas faire de taches

Franck : On pourrait le décorer

Jacques : Il faudrait préparer la grille chez soi, pour ne pas perdre de temps

Dominique : On pourrait prévoir son travail pour la journée, chez nous

Tout le monde n'est pas d'accord ; on décide de continuer, chacun faisant comme il préfère. Le matin Dominique prévoit son travail pour la semaine entière.

Nous continuerons ces plans de travail ainsi, jusqu'au 30 janvier. Je propose alors que nous réfléchissions ensemble à toutes nos activités possibles pendant ce temps de travail personnel, afin d'aider ceux qui ont des difficultés à choisir (ce que je note depuis le début janvier) J'écrirai sur une grande feuille tout ce qu'on va trouver, puis on classera les activités. Voici cette liste d'activités possibles que nous avons établie.

EN ACTIVITES PERSONNELLES

JE PEUX FAIRE

	des fiches	
	un livre	à sa place
<u>LIRE</u>	un texte	
	une poésie	à la bibliothèque
	un journal	
	un texte libre, une lettre	
<u>ECRIRE</u>	une histoire	
	une poésie	
	un conte	
<u>DESSINER</u>	projet de dessin	encre crayon feutres pastels, etc...
<u>JOURNAL</u>	imprimer	
	polycopier	
<u>FRANCAIS</u>	bande	
	fiches de grammaire	
	cahiers d'opérations	
	fiches de problèmes	
<u>CALCUL</u>	apprendre l'heure	
	peser	
	mesurer	
	compter la monnaie	
<u>Exposés, albums</u>		

Je note à travers cette petite discussion que certains commencent à prendre conscience du temps que l'on passe à construire notre grille; en effet, il faut chaque semaine refaire une grille et noter tous les jours les activités prévues. C'est un travail long et fastidieux surtout pour ceux qui ont des difficultés pour écrire.

Mon objectif est de les amener à découvrir et construire un plan plus efficace, plus rapide à utiliser et utilisable par tout le monde.

lundi	mardi	jeudi	vendredi	samedi
fiche c 5	opération	fiche c 6	lettre au correspondant	présé
lecture	fiche c 5	monnaie	fiche c 7	lecture fiche
exposé opération	premier de leure	présé	texte	
sur le chat	lecture	lecture	le	

semaine du 13 au 22 Octobre	plan de travail				CP LM
	lundi	mardi	jeudi	vendredi	
lundi opération calcul lecture monnaie division	lecture calcul opération concert	lecture textes lilles opération texte a recopier bande de français calcul 5	copier la lettre des correspondants calcul opération lecture recopier l'exercice de calcul	opérations calcul lecture ateliers monnaie	

Cette liste, je vais l'afficher dans la classe, ce sera un outil de référence pour établir le plan de travail? Pouvoir choisir le plus librement possible est un objectif à atteindre pour l'enfant s'il veut parvenir à organiser seul ses activités; nous en reparlerons plus loin.

Etre capable de choisir, c'est un apprentissage difficile qui fait appel à diverses motivations conscientes ou inconscientes et dans lesquelles le désir du maître est présent et interfère sans arrêt. Choisir son activité sur ce temps d'activités, c'est souvent choisir entre le plaisir et la réalité.

Pour revenir à cette feuille que nous avons établie, elle nous a permis de noter les activités possibles, et de prendre conscience des activités pas possibles durant ce moment d'activités personnelles. Nous le faisons depuis le début de l'année, mais pas d'une manière explicite, claire, il y a un temps pour les ateliers et un temps pour les activités personnelles. Cette fois, c'est dit, les ateliers sont réservés aux activités plus bruyantes, et les activités personnelles aux activités plus calmes. Le choix est restreint, mais nous sommes obligés de tenir compte de plusieurs facteurs :

- une classe voisine avec qui d'ailleurs on a des temps communs d'ateliers.

- la nécessité d'un certain calme pour travailler, et par exemple avec l'atelier menuiserie qui fonctionne, c'est pas évident

- ma disponibilité: devant un éventail d'activités aussi large, je suis beaucoup moins disponible pour aider, si je suis à l'atelier poterie, les mains dans la terre, que l'on m'appelle à l'imprimerie et que je dois aider à lire aussi, je passerai les trois quarts du temps à me laver les mains!

A partir de cette liste d'activités affichée, le plan va évoluer très vite, je n'ai pas retrouvé dans mes notes toute la part du tâtonnement des enfants, ce que je sais c'est que ma part a été importante pour que les choses évoluent assez vite, pour aboutir à un plan qui soit un outil d'aide, efficace le plus possible

Mars 1979

Plan de Travail

Nom: Bernard

Semaine du 12 au 17 Mars 1979

		lundi	mardi	jeudi	vendredi	samedi
Lire	fiches silencieuses					
	livres					
	poésies					
écrire recopier	textes livres					
	chant poésie					
	conte					
	lettre					
journal	imprimerie					
	duplicateur					
	cinéographe					
français	Fiches					
	verbes					
orthographe	les mots					
calcul	opérations					
	problèmes					
	tables					
	histoire chiffrée					
ateliers calcul	L'HEURE					
	PESER					
	MESURER					
	MONNAIE					
EXPOSÉ	AIBUM					
Bricolage						
Peinture dessin						
divers						
	jeux					

Plan de travail personnel de la semaine du

Bilan

	lundi	Mardi	jeudi	Vendredi	Samedi
jeune	Fiches				
	Livres	X			
	Poesie		X		
	Textes				
écriture	Journal				
	Texte				
	histoire				
	Poesie				
Mobilier	Conte				
	lettre				
	Poster				
dessin	Impression	X			
	Duplicateur		X		
	Immerapha				X
	lignes				
français	grammaire				
	livrets				
	MOFS				
	operations				
calcul	Problèmes		X		
	livrets				
	hist. chiffrée	X			
	MOF		X		
autres	histoire				
	Peser				
	MESURER				
calcul	monnaie				
pages					

	J'ai terminé	J'ai commencé
jeune	lundi	
	impression	
	lecture	
écriture	MOF	
	impression	
Mobilier	MOF	
	impression	
dessin	jeune - j'ai aidé	
	j'ai aidé	
français	j'ai terminé	
	j'ai commencé	
calcul	- Exercice	
	problème	

Vers le mois de février 78, je demande que l'on essaie à partir de nos découvertes de construire une grille commune qui soit pratique et utilisable par tous et qui serve chaque semaine sans que nous ayons à la refaire chaque lundi, je demande donc qu'elle soit:

- pratique, facile à utiliser
- qu'elle nous fasse gagner du temps
- qu'elle permette de prévoir ses activités
de s'en souvenir
de savoir ce qu'on peut faire.

Nous répondrons finalement la liste des activités possibles, c'est à partir de là que nous ferons le nouveau plan, nous avons ajouté la partie bilan pour aider au souvenir des activités. Dans la construction de la grille ma part a été importante (quand je dis nous, ce sont les enfants et moi) j'ai aidé au classement des activités, à la disposition, etc... Ce plan sera photocopié, chaque feuille étant collée sur le cahier de plan au début, puis mise dans un classeur par la suite. Nous l'utiliserons jusqu'en juin (voir ci-après).

Année scolaire 1978-1979

et année scolaire 1979-1980

Ces deux années de suite, nous repartirons l'année à zéro, bien qu'il y ait dans la classe des anciens. En début d'année nous recherchons ensemble les activités qu'on aimerait faire, les activités possibles. Je n'ai pas enlevé la liste affichée l'an dernier, on s'y réfère et on la transforme plus ou moins. Pour le plan personnel, chacun a une feuille blanche pour noter ses activités, les anciens peuvent reprendre l'ancien plan, mais ne le font pas. Ce n'est que progressivement, vers la fin du premier trimestre que le plan de l'an dernier sera réintroduit par des anciens, en janvier nous l'utiliserons tous. La partie bilan étant supprimée, je ne sais pourquoi. Des systèmes de croix sont trouvés par chaque enfant pour se souvenir.

A partir du mois de mars en 1978, et jusqu'en juin, nous décidons d'abandonner les activités personnelles et les ateliers pour transformer ces moments en Activités libres, ce sera en fait

un fonctionnement en ateliers permanents pendant lesquels ateliers menuiserie et lecture, poterie, théâtre, etc... fonctionneront en même temps. L'organisation ne sera pas facile vu le nombre d'activités possible, le plan de travail sera modifié en conséquence (voir ci-après) pour qu'il fasse apparaître toutes les possibilités.

L'année suivante nous reviendrons à l'ancienne organisation (bruit, disponibilité pour aider).

En fait, ces deux années le plan va évoluer de manière identique, réutilisé chaque fois par les anciens; quelques activités changeront, mais la grille sera la même. Le premier trimestre sera un trimestre de tâtonnement pour chacun, les anciens recommençant à ééro, les nouveaux se débrouillant, essayant de comprendre et de s'initier, le résultat étant pour les anciens un retour en arrière par rapport à leur point d'arrivée en juin. Je les obligeais ainsi à refaire chaque année un tâtonnement déjà effectué.

Année scolaire 1980-1981

A la rentrée de septembre, je proposerai donc aux anciens de reprendre leur ancien plan du mois de juin et d'initier les nouveaux à son utilisation. Nous reprenons les mêmes activités, quelques unes sont ajoutées. Tout ce trimestre sera un trimestre d'initiation au plan de travail.

En juin 80, nous avions un plan fonctionnel utilisé par tous et qui permettait bien à chacun de se repérer dans ses activités, la grille faisant apparaître

- en horizontal les jours de la semaine
- en vertical les activités possibles avec en face de chacune un numéro d'ordre qu'il suffit de reporter dans la case du jour, en face de l'activité choisie. Ce numéro est ensuite reporté en bas de page dans une case "commencé" ou "pas commencé".

Dans le courant de ce premier trimestre, nous aurons rajouté "mettre une croix dans la case quand l'activité est terminée" et modifié quelques activités.

L'ORGANISATION DES ACTIVITES PERSONNELLES a) bilan général

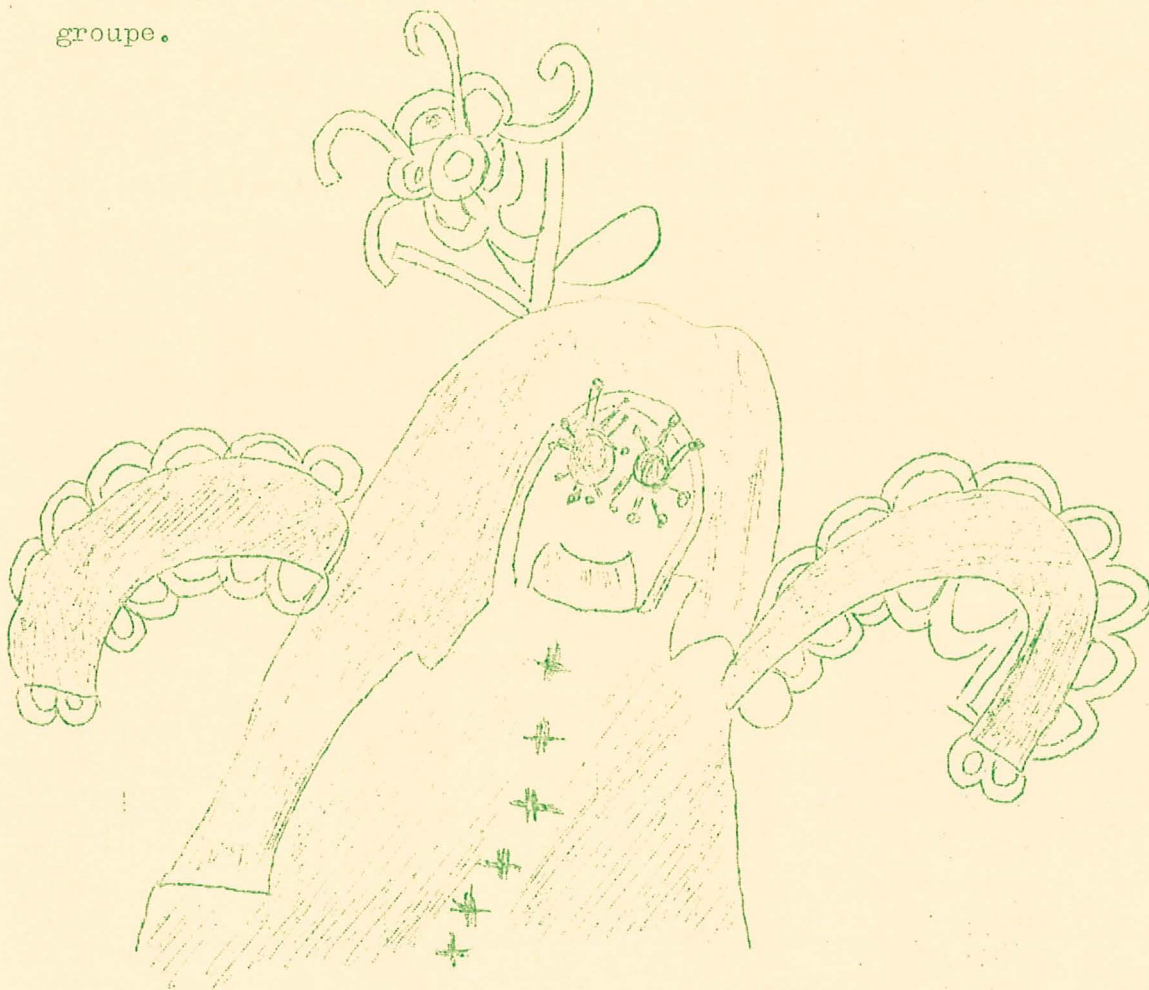
Nous avons un temps d'activités personnelles tous les jours de 10H à midi moins le quart, et un temps d'ateliers l'après-midi deux fois par semaine de 15H à 16H30 (dont une fois

avec l'école).

Ce temps d'activités est animé par un animateur de jour chargé de circuler pour une bonne régulation dans les différents ateliers, nous reparlerons de son rôle plus loin. Mon rôle à moi est d'être disponible pour aider ceux qui sont en panne.

b) Le rôle du maître durant les activités personnelles

Voici une discussion entre nous, lors d'un Conseil, qui a permis de mieux expliquer et comprendre mon rôle durant les activités personnelles. Je souhaite avoir un rôle d'aide essentiellement pour aider chacun à avancer dans ses apprentissages, ses recherches, ses projets personnels; les problèmes d'organisation, de conflits, je fais tout pour qu'ils soient pris en charge par le groupe.



PLAN DE TRAVAIL N° 19

NOM Myriam

SEMAINE DU 26 AU 31 JANVIER

on met une croix pour les activités terminées

		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
lire	livre ou fiche 1	///	1 X		1 X	
	poésie-texte 2	///				
écrire	texte libre 3	///				
	poésie 3	///				
	lettre 4	///		4	4 X	4 X
journal	histoire 5	///				
	imprimerie 6	///				
	machine à écrire 7	///				
	limographe 8	///				
dessin	duplicateur 9	///				
	projet 10	///	10 X			
français grammaire	reproduire 11	///				
	orthographe mots fiches 12	///				
	jeux 14	///				
calcul	opérations 15	///				
	problèmes 16	///				16
	tables 17	///	20 X	20 X	20 X	
	les nombres 18	///				
calcul autres	histoires chiffrées 19	///				
	l'heure peser 21	///				
	mesurer monnaie 22	///				
calcul	album exp. 23	///				
	brevet 25	///				
	divers 26	///		26		
	ceux que j'aide commencé	///		4	4	4
	pas commencé	///		6		6

LES PLANS DE TRAVAIL

Jacques Baud

Tout groupe évoluant vers l'Autogestion a besoin d'un certain nombre de techniques et d'outils pour prendre en main son devenir .
"L'organisation du travail devient après l'installation matérielle, la préoccupation la plus urgente et aussi parceque l'enfant affectionne cette précision générale , qui lui dicte en la soutenant , son ordre personnel "

G. Freinet (L'Education du travail p. 259)

Parmi ces outils utilisés , le plan de travail répond au souci d'élaboration du projet chez l'enfant mais aussi au niveau du groupe . Le plan de travail pourra donc être personnel ou collectif .

Cette idée n'est pas nouvelle . Pistrak , dans son ouvrage sur "Les problèmes fondamentaux de l'École du travail " dès 1924 introduit trois notions dans l'organisation scientifique du Travail :

- 1° Un plan préalable du travail
- 2° L'exécution du travail
- 3° Le bilan du travail

Mais cette réflexion s'inscrit elle-même déjà comme une application dans le temps du plan Dalton qui lui aussi s'inscrit dans le grand mouvement d'individualisation de l'enseignement de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle .

Miss E. Parkhurst commente ainsi le plan Dalton :

" La méthode de Dalton détruit sans pitié l'emploi du temps qui est une véritable malédiction pour l'enfant .

L'abolition de l'emploi du temps est en réalité le premier pas vers la libération de l'élève . "

Cité par Pistrak dans "Problèmes fondamentaux de l'école du travail " P.121

On assiste donc à cette époque à une démolition du système de travail collectif au même rythme . Mais en contre-partie , on met en place une sorte de contrat face à l'enfant , contrat de dix mois partagé lui-même en semaines afin d'établir une meilleure programmation . Démarche qui s'oppose à l'attitude des :

"Maîtres -camarades " de la pédagogie libertaire des écoles allemandes fondées après la première guerre mondiale .

L'ÉDUCATION LIBÉRALE

Comment se situe la pédagogie Freinet par rapport à l'idée de plan ? dans le contexte de l'autogestion.

Les éducateurs inscrivant dans leur projet pédagogique une démarche dynamique vers l'autogestion, vont donc introduire dans leur classe "des conditions institutantes". De ce fait, ils s'opposent aux "maîtres camarades" qui refusent d'introduire à priori toute idée ou technique d'organisation ou de programmation.

Freinet a apporté en plus de Pistrak et du plan Dalton l'élément affectivité que l'on retrouve utilisé sous deux vocables "naturel" et "motivé".

Selon lui : " Il n'y a pas de plan de travail véritable s'il n'y a pas de participation, formulée ou non, motivée par la vie, ne serait-ce qu'affectivement, s'il n'y a choix et acceptation des intéressés. " (BEM N° N° 40 Octobre 1948)

L'enfant apparaît donc comme élément déterminant dans l'élaboration d'un projet de travail qu'il soit collectif ou individuel. En restant attentif à ses intentions, à ses motivations, le plan élaboré peut être modifié, complété ou même remis en cause.

Il y a là un mi-chemin entre la rigidité du plan Dalton, un programme qu'on peut assimiler au rythme voulu mais qu'on doit assimiler tout de même et la succession des activités des écoles libertaires allemandes dépourvues de notion de contrat allant vers l'autarcie.

LE PLAN DE TRAVAIL INDIVIDUEL :

A partir du moment où l'éducateur a admis que les enfants puissent ne pas faire tous au même moment le même travail, il est nécessaire pour l'enfant d'avoir un outil qui soit un guide de ses activités dans leur élaboration, leur réalisation et leur bilan.

Ces trois étapes devront apparaître dans sa conception. Le mot choisi se trouve souvent être PLAN.

Sans doute l'étape la plus délicate est-elle l'élaboration d'un travail ; c'est à dire son projet. Mais aussi parce que dans

le monde du travail apparaît déjà l'idée de planification . Et Freinet met en garde contre cet "outil" qui n'est "qu'un moyen économique de conditionnement " .

A l'inverse, il va donc essayer d'introduire en classe une feuille sur laquelle se trouvent précisées toutes les activités habituelles de l'enfant ; activités scolaires évidemment mais avec quelques innovations : Textes rédigés , Conférences , imprimerie .
Celles-ci seront le plus souvent transcrites par des chiffres qui indiquent alors soit le numéro d'ordre , le numéro d'une fiche de travail individuel ou la quantité . (V. 6.2.7)

Ces plans de travail étaient souvent affichés sur un vaste panneau de telle sorte qu'ils constituaient ensemble un planning du travail de la classe .

On peut être surpris par le graphique d'évaluation qui paraît assez rigoureux à la lecture de rubriques comme : Tenue ou caractère mais il faut savoir que cette évaluation n'est pas toujours le fait du maître ; elle peut être le fait du groupe classe ou d'un autre groupe classe pour un travail présenté .

D'autre part , la rubrique communauté , introduite par Freinet montre bien l'importance qu'il attache à l'activité de l'enfant au sein du groupe (de travail ou de classe) et non seulement à ses propres réalisations .

Qu'est-il advenu de cette grille plus ou moins rigide ?

Freinet s'était vite aperçu de la difficulté de mettre une classe en auto-organisation . Les enfants allaient choisir leur travail mais le repérage allait être difficile , la transcription est longue et en ce qui concerne les recherches , les documents de références sont souvent ou trop brefs ou trop compliqués pour les enfants . Ainsi Freinet a-t-il posé de suite un autre problème : celui de la documentation ou des manuels scolaires .

Le plan va donc subir des transformations en fonction des thèmes abordés , des outils utilisés dans la classe et bien sûr des éléments extérieurs à la classe .

Dans une classe Freinet , un tel Plan n'est jamais figé parcequ'il peut être modifié par le Conseil de Coopérative afin de s'ajuster à l'évolution des capacités d'auto-organisation des enfants.

J'ai eu une classe avec un cours élémentaire 2^e année et un cours moyen 1^{er} année, cela pendant six ans. J'ai pu observer l'évolution d'un plan de travail comme outil au service d'enfants d'une même catégorie d'âge ayant la particularité suivante ; Chaque année, un groupe d'enfants du CE2 restait dans ma classe en CMI et proposait au groupe constitué par les nouveaux le Plan de travail de l'année écoulée.

J'ai pu ainsi constater que les parties du Plan qui se référaient aux données matérielles de la classe variaient peu. Par contre les parties portant sur l'organisation pédagogique, c'est à dire les contenus de notre travail, subissaient une modification importante et entraînaient de ce fait une transformation du Plan.

Voici le plan que j'utilise dans ma classe (CE2) (1979-1980) Il est un peu la résultante des décisions des conseils de coopérative de ces cinq dernières années. (5^e plan de travail. Bilan 6.2.8)

Certains éléments n'ont pas ou peu changé :

- la salle de classe et son matériel.
- le niveau scolaire des enfants (CE2 -CMI).
- la même implantation scolaire.
- le "maître". (Tout au moins dans son projet pédagogique)

D'autres éléments ont pu varier.

- l'environnement.
- le comportement des enfants
- l'influence des médias.

Il est donc logique que le plan de travail subisse des modifications dans les rubriques et aussi dans son utilisation. Mais la démarche suivie par l'enfant reste la même.

-Il y inscrit ses intentions de travail, son travail personnel en français comme en calcul suivant sa programmation (Choix et quantité)

-Il fait part de ses projets de recherche en ce qui concerne l'éveil, soit à titre individuel, soit en s'associant avec d'autres.

Chaque soir, il peut établir un mini-bilan qui lui permettra de se situer par rapport à son projet initial et de le modifier en conséquence pour le plan du lendemain.

Chaque réalisation peut être accompagnée d'une évaluation soit par le groupe , soit par l'enfant ou par le maître aussi .

Dans notre classe , nous avons établi différentes échelles de valeur pour le calcul , la grammaire , l'orthographe . Nous matérialisons ces évaluations par des feux tricolores :

- Vert : ça va
- Orange : quelques erreurs
- Rouge : trop d'erreurs; à revoir

Ainsi, peu à peu , le plan se remplit des différents projets et leur réalisation se matérialise par des codes indiquant à l'enfant sa progression . Il se transforme en bilan .

Lorsque la quinzaine se termine , l'enfant , le maître et le groupe classe tirent des conclusions afin de relancer le travail pour une autre quinzaine .

Il y a communication du bilan aux parents avec toujours ce danger de voir apparaître une attitude repressive à l'égard de ce qui est encore (et qui le restera longtemps) ébauche d'auto-organisation.

Mais le plus souvent , comme il ne peut se lire d'une façon aussi sommaire qu'un bulletin de note , il incite à la réflexion et au dialogue avec l'enfant sur ses activités .

Ce qui se dégage de cette pratique :

- L'ENFANT ETABLIT UN PROJET .
- Ce PROJET S'INSCRIT DANS UN CONTRAT . pour lui-même
pour les autres.
- Les MINI-BILANS jalonnent les étapes du projet .
- LE BILAN dressé PAR LE GROUPE va le situer par rapport au groupe et lui faire prendre conscience de sa personnalité.
- Les échéances des projets vont pouvoir être repoussées .
La notion de contrat va s'associer à la notion de temps .

Cette dialectique qui , lors des conseils de coopérative , va s'établir entre l'enfant et le groupe , va aboutir à l'élaboration d'un plan de travail collectif de deux ordres :

- Ordre temporel : prévoir dans le temps scolaire les différentes activités dans la semaine , dans la journée .
mais non plus comme un emploi du temps traditionnel .

Dans la classe autogérée ,l'enfant fera part deses souhaits de fixation de moments définis dans l'emploi du temps hebdomadaire .

Ainsi dans ma classe, les enfants ont demandé un moment BIBLIOTHEQUE chaque jour . Après une discussion en Conseil de coopératve ,il a été décidé que chaque jour de 13H 30 à 14 H l'ensemble de la classe aurait la possibilité de lire ?

C'est aujourd'hui une réalité fort appréciée.

Mais il n'en est pas toujours ainsi . Il y a quelques t temps , les enfants souhaitaient sortir en Education physique .

Nous n'avons pu accéder au plateau parceque celui-ci était occupé par d'autres enfants . Cet incident nous a permis de réfléchir à la notion de droit et de liberté .

Finalement nous avons abouti à la suite de diverses réunions de conseils de classe à une planification d'utilisation du plateau d'Education physique .

Bien sûr , l'enseignant traditionnel aurait pallié depuis la rentrée à ce genre d'incident . Dans la classe coopéra- tive ,il est bon que l'enfant soit confronté à ce genre de situation qui permettent une réflexion ,une recherche de solutions et une discussion avec les autres classes . Enfin cela permet à l'enfant d'entrevoir les limites de la liberté dans le cadre de l'institu- tion scolaire comme plus tard dans le cadre de la société.

C'est à la suite de telles expériences qu'il établira peu à peu le projet par rapport à ces limites .Il pourra mieux alors se fixer ses objectifs par rapport à ceux généraux de la classe . qui composent en fait le deuxième ordre ,celui des objectifs .

Plus la classe va tendre vers cette forme auto-gérée , plus le plan de travail sera perçu par l'enfant comme un outil ; c'est à dire une aide pour la mise en place de son projet ,pour se situer lui- même en permanence et se référer si besoin est à la planification générale de la classe .

Il apparaît donc comme une technique indispensable à la mise en place d'une pédagogie basée sur l'auto-organisation du travail et cela dès l'école élémentaire .

Annexes :

6.2.7. Plan de travail de l'Ecole C.FREINET à Vence

extrait de la BEM N° 40 1945 "PLANS de TRAVAIL

Ecole de _____

Nom : _____

PLAN de TRAVAIL

Du _____

au _____

Calcul

GRAMMAIRE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

HISTOIRE

GEOGRAPHIE

--

--

PHYSIQUE - CHIMIE

SCIENCES NATURELLES

--

--

TEXTES REDIGES

CONFERENCES

--

--

TRAVAIL MANUEL

GRAPHIQUE PERSONNEL HEBDOMADAIRE N°

	Lecture - Dict.	Dictées.	Textes	Calcul général	Calcul mécanique	Histoire	Géographie	Sciences	Dessin	Travail manuel	Tenue	Caractère	Communauté	Attention	Impression	Conférences
T. bien...																
bien...																
A. bien...																
Passable..																
mal...																
T. mal...																

Les Parents:

L'instituteur:

Nom: _____
 Prénom: _____

Bilan de travail n° 0

du _____ au _____

- J'ai apporté: _____ J'ai suivi en classe: _____

- J'ai fait une remarque sur: _____

- J'ai préparé: _____

- CORRESPONDANCE

- envoyée : _____

- reçue : _____

- Mes textes libres : 0

- Mes lectures : 0

- Mes poésies : _____

Dictée-Orthographe									
Grammaire -									
Conjugaison									
Calcul collectif									
Calcul Individuel	Cahier n° 0								
	d'opérations n° 0								
Livret de calcul :									
Problèmes série									

- Éducation physique: _____

- Éducation artistique: _____

- Responsabilité: _____

L'instituteur: _____

les parents: _____

PROGRAMMATION ET AUTOGESTION

Une démarche vers l'autogestion pédagogique prend en compte largement le domaine des apprentissages c'est à dire les démarches d'appropriation du savoir par les enfants. Les innovations indispensables à cette nouvelle orientation du travail scolaire concernent notamment les outils et techniques pédagogiques.

Au maître qui traditionnellement distribue les contenus relatifs au savoir, règle le déroulement des exercices destinés au renforcement des acquisitions et fixe modalités et critères de l'évaluation des connaissances, à ce maître se substitue peu à peu un éducateur qui cherche à restituer à l'enfant reconnu, l'autonomie qu'il semble capable d'exercer dans le cadre de l'école. Plusieurs éléments interviennent dans cette redistribution des rôles. Un nouveau statut pour le maître et l'enfant, une nouvelle connaissance de l'enfant et d'un certain nombre de mécanismes relationnels à l'intérieur de groupes tels que ceux qui constituent une classe mais aussi une évolution notable des moyens d'apprentissage et en particulier l'introduction de l'enseignement programmé et des machines à enseigner.

C'est Freinet qui lança le mot d'ordre "plus de manuels, plus de leçons". Si le livre constituait, aux yeux de Freinet, un progrès par rapport au verbalisme régnant du maître, ce manuel scolaire n'en doit pas moins laisser la place à un outil mieux adapté aux perspectives de la Pédagogie Freinet. La prise en compte par Freinet de l'enseignement programmé n'est pas faite pour surprendre, d'autant plus que les outils d'apprentissage programmés ont déjà été introduits depuis longtemps dans les classes Freinet: la prise en compte de l'individualisation s'est faite dès la naissance du mouvement de l'École Moderne et son histoire est jalonnée par l'introduction d'outils ou de techniques d'individualisation: le texte libre, le Fichier Documentaire et sa classification décimale permettant l'utilisation par l'enfant seul, les brochures de la Bibliothèque de Travail, les Fichiers Auto-correctifs de calcul et de français, le Plan de Travail individuel, etc ...

Individualisation et coopération:

En privilégiant l'activité individuelle des élèves, l'enseignement programmé isole-t-il à ce point les individus qu'il menace leur aptitude à s'intégrer à un groupe ? Ce travers qui n'est peut-être qu'un faux problème, n'avait pas échappé à Freinet qui situait ainsi le problème posé par ce rapport entre le travail individualisé et le travail coopératif:

"Nous n'essaierons donc pas de savoir si la pratique scolaire est individuelle ou collective ou les deux à la fois. Il nous faut d'abord lui redonner la dignité du vrai travail en rétablissant chez les personnes la conscience d'une activité, individuelle certes, mais obligatoirement intégrée au complexe de la vie, et de ce fait animée d'une pensée, d'une raison d'être, d'un sentiment d'appartenance et d'un idéal que lui donnent dignité et efficacité.

Le travail individualisé n'a de sens que s'il est intégré à la vie sociale coopérative." (C. Freinet, Travail Individualisé et Programmation, B.E.H. 06 Cannes) p. 15

Pourtant l'oeuvre individuelle, originale, échappe nécessairement à l'intervention du groupe, du moins au moment de sa réalisation, mais elle se rattache historiquement, socialement au groupe et se valorise dans la communication aux autres. En effet cette oeuvre " déjà, par elle-même, synthèse de tout le passé qui en a préparé la genèse, mais cette production individuelle, imprégnée déjà, spirituellement au moins, de l'ambiance collective nous la versons délibérément, et ostensiblement, dans le creuset coopératif où elle mûrira par l'apport de tous" (ibid.) p. 17

De telles considérations expliquent, justifient, l'éventail des outils d'apprentissage programmés qu'utilisent les élèves des classes Freinet. Il semble bien que l'on puisse classer ces outils selon deux tendances. D'une part, les outils d'enseignement programmé portant sur les notions d'orthographe ou de mathématiques exigeant un entraînement destiné à fortifier des mécanismes; d'autre part des outils programmés destinés à soutenir l'enfant dans sa conquête du savoir selon la démarche du Tâtonnement Expérimental. Si l'on cherchait à exprimer le sentiment du praticien Freinet,

on pourrait dire que les premiers sont des outils de compromis et les seconds des outils de rupture avec la pédagogie traditionnelle et qu'ils sont représentatifs du projet pédagogique de l'Ecole Moderne. Les premiers sont représentés par les Fichiers ou Cahiers Autocorrectifs; les seconds par les Bandes Enseignantes ou Livrets Programmés et peut-être mieux encore par le Fichier de Travail Coopératif (F.T.C.) qui sera décrit plus loin.

L'autonomie, un obstacle ou un enjeu ?

Les travaux sur l'enseignement programmé, en particulier les travaux américains fondés sur le Behaviorisme, ont réactivé au sein du mouvement Freinet un travail de réflexion sur l'enseignement programmé. Ces travaux fondés notamment sur la critique de la notion de renforcement et de motivation ont abouti à la conception des Bandes Enseignantes et probablement influencé de façon décisive la mise au point des livrets programmés et du F. T. C.

Une étude, même rapide, du sort réservé à la notion d'autonomie, permet de situer respectivement l'enseignement programmé classique et l'enseignement programmé tel que le conçoivent les praticiens de l'Ecole Moderne. Pour ces derniers l'autonomie laissée à l'élève par l'enseignement programmé classique devient l'un des objectifs même de l'entreprise éducative et d'accessoire le problème de l'autonomie devient central. En effet l'utilisation d'une machine à enseigner traditionnelle se heurte, en quelque sorte, à l'autonomie de l'élève. Pour éliminer ce handicap le programme atomise la démarche et guide l'élève pas à pas jusqu'au résultat attendu. Pour ce qui concerne la pédagogie Freinet la démarche est tout autre; l'autonomie n'est pas une donnée avec laquelle il faut compter mais une donnée sur laquelle il faut également agir. Variable avec chaque individu cette capacité à apprendre seul, à agir seul, ne peut être retenue comme un critère, une limite, c'est une composante qui déterminera, tout autant que le contenu à transmettre, la stratégie à adopter. L'outil que l'on destine à l'individualisation des apprentissages tiendra compte, dans sa conception, de la variété des approches que pourraient avoir eues les élèves de la notion abordée. Au-delà l'aide n'est plus du ressort de l'outil mais du ressort du groupe classe et du maître.

Le Fichier de Travail Coopératif (F. T. C.)

Pour illustrer ce propos il paraît intéressant de présenter ici, en quelques mots, un outil pédagogique qui témoigne de la façon dont le Mouvement de l'École Moderne conçoit en ce moment l'aide que peut apporter le pédagogue dans le cadre d'une démarche autogérée pour l'acquisition du savoir.

C'est un outil qui, comme la plupart des outils de la Pédagogie Freinet, est né dans les classes, au contact des réalités de la vie quotidienne d'une classe. Expérimenté par les élèves, amélioré avec leur concours, à la lumière de leurs critiques, c'est un outil conçu coopérativement et conçu pour développer, au-delà des connaissances, du savoir, la vie coopérative dans la classe.

Le Fichier de Travail Coopératif (F.T.C.) est aujourd'hui constitué de plus d'un millier de fiches abordant un contenu qu'on peut qualifier d'interdisciplinaire: tout ce qui peut donner lieu à réflexion, expérimentation, découverte de la part de l'enfant a des chances de se trouver dans le FTC. Chaque classe peut compléter ce fichier par des fiches résultant de ses expériences originales, celles-ci peuvent être communiquées à d'autres classes et voire même éditée, par le chantier national qui anime le développement de cet outil.

Chaque fiche du FTC est, en quelque sorte, une fiche guide pour l'expérimentation, la recherche individuelle. L'incitation, la provocation à la recherche est l'aspect le plus recherché. S'adressant à des enfants de 4-5 ans à 13-14 ans et même au-delà, la présentation va du dessin présentant une expérience, voire même une photo (c'est le cas du FTC Maternelles), aux schémas et aux textes plus ou moins complexes. La plupart des auteurs de manuel semblent ignorer tout ou presque de la capacité des enfants à lire (un texte ou une image). Il semble que le FTC marque un net progrès dans la communication verbale et évite la ségrégation qui marque tant les enfants présentant des retards dans la conquête du langage oral ou écrit. Pour une même notion plusieurs fiches de présentation variée ont plus de chance de faire entrer l'enfant dans un champ de connaissances encore ignorées.

Les responsables du Chantier FTC présentent cet outil comme un outil dialectique:

- dialectique, du point de vue du rapport individu/groupe, dans la mesure où l'expérience réalisée incite à la communication du résultat au groupe et entraîne une discussion qui valide ou non l'expérience et qui, de toute façon, ouvre une ou des voies nouvelles pour d'autres expériences individuelles.

- dialectique du point de vue de la théorie et de la pratique, dans la mesure où c'est un outil qui provoque des expériences variées et nouvelles. Ainsi il affine le concept, établit peu à peu une théorie sur le terrain du dogmatisme ou de la pensée magique.

- dialectique du point de vue de la classe et de son milieu environnant, dans la mesure où les expériences s'exercent sur des faits observables à l'intérieur comme à l'extérieur de la classe.

Sans vouloir prétendre à l'universalité d'emploi cet outil n'en programme pas moins une large part de l'activité de l'enfant dans la classe. Il permet l'autonomie de l'enfant dans la mesure où l'éducateur maîtrise quelques concepts clefs relatifs tant aux contenus abordés qu'aux rapports entre individus d'un groupe tel que la classe.

Programmation-autogestion: la part du maître

L'enseignement programmé classique veut se substituer au maître, au maître-parlant sans doute, à ce maître destitué par le manuel, ou rendu auxiliaire du manuel. L'enseignement programmé a rêvé, et rêve peut-être encore, d'une fonction dominatrice, normative mais réductrice.

Le Mouvement Freinet a peut-être rêvé, aussi, rêvé d'un enseignement programmé projetant dans chaque classe la possibilité pour l'enfant de conquérir le savoir selon les lois du Tatonnement Expérimental, c'était l'époque où naissaient les Boîtes et bandes enseignantes. La pratique des classes Freinet n'a pas confirmé les espoirs de cette époque. On leur a reproché une programmation insuffisamment "ouverte". Les livrets programmés qui reprennent la même démarche s'adressent aux élèves les plus jeunes et semblent là répondre mieux à un rôle de modèle.

La machine à enseigner la plus perfectionnée n'échappe pas aux limites qui sont celles de tout outil pédagogique. Il ne semble pas non plus qu'elle puisse éduquer et ce serait sans aucun doute "comme par enchantement". Le maître seul non-plus. L'éducateur d'aujourd'hui a besoin d'outils pédagogiques, les éducateurs Freinet tentent de se les donner pour mieux "les rendre aux enfants" disent-ils et il semble qu'ils aient raison. Les éducateurs ont aussi besoin de savoir, il semble qu'ils veuillent se le donner, c'est sans doute pour mieux "le rendre aux enfants".

Fernand ERNULT

